

Nombre de présents : 51
absents : 0
excusés : 10 (dont 10 procurations)

Point 1 : Compte administratif 2015

Présents :

Sous la présidence de M. le Président Gilbert MEYER, Mme et MM. les Vice-Présidents MULLER Lucien, BALDUF Jean-Marie , NICOLE Serge, ROGALA Philippe, THOMANN Mathieu, HEYMANN François, KLINGER Christian, KLOEPFER Jean-Claude, BARDOTTO-GOMEZ Stéphanie, BECHLER Jean-Pierre, WAEHREN Guy, Mlle, Mmes et MM. ARNDT Denis, BAUMERT Hélène, BENNAGHMOUCH Saloua, BERNARD Daniel, BEYER André, BOUCHE Marc, CLOR Cédric, DENECHAUD Tristan, DIETSCH Christian, DIRNINGER Bernard, ERHARD Béatrice, FRIEH René, GANTER Claudine, GERBER Bernard, HANAUER Serge, HELMLINGER Marie-Joseph, HEMEDINGER Yves, HILBERT Frédéric, HIRTZ Gérard, JAEGY Matthieu, KLEIN Pascale, KLINGER-ZIND Claude, KLINKERT Brigitte, LEUZY Philippe, LIHRMANN Monique, MULLER Jacques, REBERT Christian, REMOND Robert, SACQUEPÉE Bernard, SCHAFFHAUSER Dominique, SCHOENENBERGER Catherine, SCHULLER Jean-Marc, SISSLER Jean-Paul, SPINHIRNY Lucette, STRIEBIG-THEVENIN Cécile, SUTTER Geneviève, UHLRICH-MALLET Odile, WEISS Jean-Jacques, WOLFS-MURRISCH Céline.

Ont donné procuration :

Mme Manurèva PELLETIER donne procuration à Mme Claudine GANTER ;
Mme Nejla BRANDALISE donne procuration à M. Bernard GERBER ;
Mme Victorine VALENTIN donne procuration à Mme Saloua BENNAGHMOUCH ;
Mme Corinne LOUIS donne procuration à M. Jean-Jacques WEISS ;
Mme Catherine HUTSCHKA donne procuration à M. Philippe LEUZY ;
Mme Patricia MIGLIACCIO donne procuration à M. Serge NICOLE ;
M. Francis RODE donne procuration à M. Jean-Marie BALDUF ;
M. Jean-Marc BETTINGER donne procuration à M. Mathieu THOMANN ;
M. Christian MEISTERMANN donne procuration à Mme Brigitte KLINKERT ;
M. Laurent DENZER-FIGUE donne procuration à M. Cédric CLOR.

Etaient également présents :

Mmes et MM. Patrick PINCET, DGS, Robin KOENIG, DGAS, Joël MUNSCH, Directeur de Cabinet, Pierre RIVET, DGST de la Ville de Colmar, François CHATAIN, Directeur Général de la CdE, Emmanuel PIERNOT, Directeur, Hélène BERTHOMIEU, Directrice, MM. Patrick WETTLY, Éric CARABIN, Jean-Marc VERPILLAT, Franck JOST, Norbert SCHICKEL, Magali RONDEPIERRE, Peggy KILLIAN responsables de service à Colmar Agglomération, Christophe REISS, Tatiana CONCA et Nadine DAG.

M. le Président a quitté la salle et n'a pris part ni aux discussions, ni au vote.

Budget Principal

Nombre de voix pour : 60
contre : 0
d'abstention : 0

Budget annexe « Eau »

Nombre de voix pour : 60
contre : 0
d'abstention : 0

Budget annexe « Assainissement »
Nombre de voix pour : 60
contre : 0
d'abstention : 0

Budget annexe « Gestion des Déchets »
Nombre de voix pour : 60
contre : 0
d'abstention : 0

Budget annexe « Transports urbains »
Nombre de voix pour : 60
contre : 0
d'abstention : 0

Budget des zones d'activités
Nombre de voix pour : 60
contre : 0
d'abstention : 0

Budget de la ZA « Les Erlen »
Nombre de voix pour : 60
contre : 0
d'abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Tristan DENECHAUD
Transmission à la Préfecture : 20 juin 2016

Point N°1 : COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Rapporteur : Monsieur Jean-Marie BALDUF, Vice-Président.

Le présent compte administratif rend compte de la gestion de l'exercice 2015 pour le budget principal et les six budgets annexes de Colmar Agglomération (eau, assainissement, transports urbains, gestion des déchets, ZA des ERLÉN et budget des zones d'activités). Les résultats des comptes administratifs 2015 correspondent à ceux des comptes de gestion de Monsieur le Trésorier Principal de COLMAR.

Conformément à l'article L 2311-5 du code général des collectivités territoriales, le compte administratif 2015 reprend les résultats antérieurs de l'exercice 2014 complétés des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice 2015.

ANALYSE GLOBALE : L'EXCEDENT DE CLOTURE

L'excédent consolidé¹ de clôture de l'exercice 2015 (hors zones d'activités) s'élève à **16.803.534,94 €**. Il était de 18.537.048,95 € en 2014 soit une diminution de 1.733.514,01 € (- 9,35 %).

Ce résultat de clôture comprend :

- ✓ une reprise du résultat de l'exercice 2014 dit « porté en réserve » (compte 002) pour 14.421.432,32 M€ ;
- ✓ un résultat complémentaire de l'exercice 2015 qui se rajoute au précédent pour 9.175.202,79 M€ ;
- ✓ une affectation au financement de la section d'investissement réalisé en 2015 de 6.793.100,17 M€.

Le détail des résultats de clôture pour 2015 se présente comme suit :

Excédent de clôture 2015 détaillé par budget	Tous budgets (hors ZA)	Budget principal	Eau	Assainissement	Déchets ménagers	Transports urbains	Camping
Résultat de fonctionnement de l'année 2015	9 175 202,79	4 095 440,37	1 654 137,46	1 988 283,22	876 446,61	560 895,13	-
Résultat de fonctionnement reporté 2014	14 421 432,32	4 528 550,19	-	2 292 000,71	6 154 394,56	1 446 486,86	-
Résultat total à affecter	23 596 635,11	8 623 990,56	1 654 137,46	4 280 283,93	7 030 841,17	2 007 381,99	-
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté de l'exercice 2014	- 3 573 964,84	- 6 022 804,93	- 792 966,13	503 988,47	1 667 904,84	1 069 932,91	-
Solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2015	- 3 219 135,33	1 092 809,71	- 1 140 779,15	- 1 582 610,97	- 1 704 537,41	115 982,49	-
Excédent de clôture après déduction du financement de la section d'investissement ou fonds de roulement	16 803 534,94	3 693 995,34	- 279 637,82	3 201 671,43	6 994 208,60	3 193 297,39	-

Les résultats budgétaires sont résumés dans le tableau ci-dessous. En 2015, le résultat global est donc de 16.803.534,94 € duquel on a déduit le portage de stocks des ZAE (zones d'activités économiques) déjà réalisées (les ERLÉN, Sainte Croix en Plaine) ou en cours de réalisation (Horbourg-Wihr), ce qui permet de constater un résultat final de **15.694.513,94 €**.

¹ Consolidé = tous les budgets de Colmar Agglomération confondus à savoir budget général, budgets annexes de l'eau, de l'assainissement, et des transports urbains, hors les budgets des zones d'activités qui sont des budgets de stocks retraçant les acquisitions et les ventes de lots de terrains.

Les résultats de clôture 2015 confirment la diminution amorcée depuis 2014, qui coïncide avec la forte réduction des dotations de l'Etat, et particulièrement de la DGF qui a diminué de 1,3 M€ en deux ans.

	résultat global	ZAE	résultat final
2005	12 356 688	1 451 433	10 905 255
2006	11 716 315	2 235 901	9 480 414
2007	10 761 604	1 665 675	9 095 928
2008	10 290 056	1 416 536	8 873 519
2009	12 133 891	1 614 051	10 519 840
2010	13 449 878	1 277 068	12 172 809
2011	14 318 671	1 981 066	12 337 605
2012	18 681 975	2 317 548	16 364 427
2013	19 703 851	1 745 698	17 958 153
2014	18 537 049	1 217 120	17 319 929
2015	16 803 535	1 109 021	15 694 514

Il convient cependant de constater la très bonne situation financière de Colmar Agglomération qui s'est construite dans le temps, grâce notamment à une gestion saine et rigoureuse et à des bases fiscales qui restent dynamiques, malgré un contexte économique difficile.

ANALYSE DU RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE

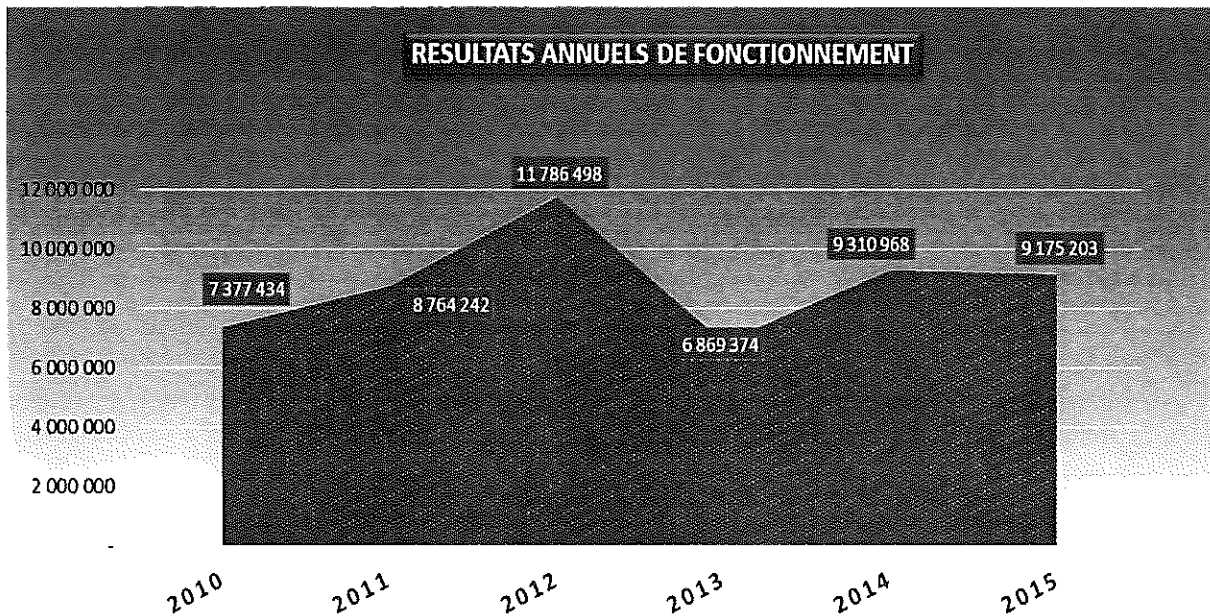
Le résultat de clôture, budget par budget, doit être affecté en priorité au financement du déficit des sections d'investissement et du besoin de financement des restes à réaliser de la section d'investissement. Le tableau ci-après reprend les données correspondantes :

Affectation des résultats 2015 (hors ZA)	Tous budgets	Budget principal	Eau	Assainissement	Déchets ménagers	Transports urbains	Camping
Excédent de clôture après déduction du financement de la section d'investissement au fond de roulement	16 803 534,94	3 693 995,34	- 279 637,82	3 201 671,43	6 994 208,60	3 193 297,39	-
Besoin de financement des restes à réaliser pour 2016	3 286 359,53	- 23 116,19	- 212 915,10	2 777 908,44	460 013,75	284 468,63	-
Besoin de financement minimum affecté au compte 1068	10 980 906,47	4 906 879,03	1 720 860,18	3 856 520,94	496 646,32		
ou Ressource de financement	901 446,77					901 446,77	
Affectation totale au compte 1068	10 914 183,75	4 906 879,03	1 654 137,46	3 856 520,94	496 646,32		
Solde du résultat non affecté porté en réserve (R 002)	12 682 451,36	3 717 111,53		423 762,99	6 534 194,85	2 007 381,99	-
Solde du résultat d'investissement non affecté porté en réserve (R 001)	901 446,77					901 446,77	
Reprise anticipée de résultat en 2016	1 822 400,00	-	-	-	1 822 400,00	-	-
Solde à affecter à des financements ou déficits à inscrire au RS 2016	11 694 775,41	3 717 111,53	66 722,72	423 762,99	4 711 794,85	2 908 828,76	-

Sur le résultat global :

- **3.286.359,53 €** affectés au financement des restes à réaliser 2015 pour ZAE 2016 et notamment aux autorisations de programme et à leurs crédits de paiement.
- Le besoin de financement global s'élevant à **10.980.906,47 €**, l'affectation au compte 1068 est de **10.914.183,75 €** (seul un reliquat de 66.722,72 € sur le déficit d'investissement du budget annexe de l'Eau n'a pu être couvert), cette affectation laisse un solde de **12.682.451,36 €** dont une partie a fait l'objet d'une reprise anticipée au BP 2016 pour la gestion des déchets pour **1.822.400 €**.
- Sur le solde restant, un total de **1.109.021 €** assure le portage des terrains des ZAE.

Le résultat de clôture s'élève à **9.175.203 €** et reste stable par rapport à 2014 (9.310.968 €).



Ces bons résultats permettent à Colmar Agglomération de générer un autofinancement conséquent de 82% du total de ses investissements en 2015, sans aucun recours à l'emprunt.

PRESENTATION GENERALE CONSOLIDEE

I. LES RECETTES ET DEPENSES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT TOUS BUDGETS CONFONDUS

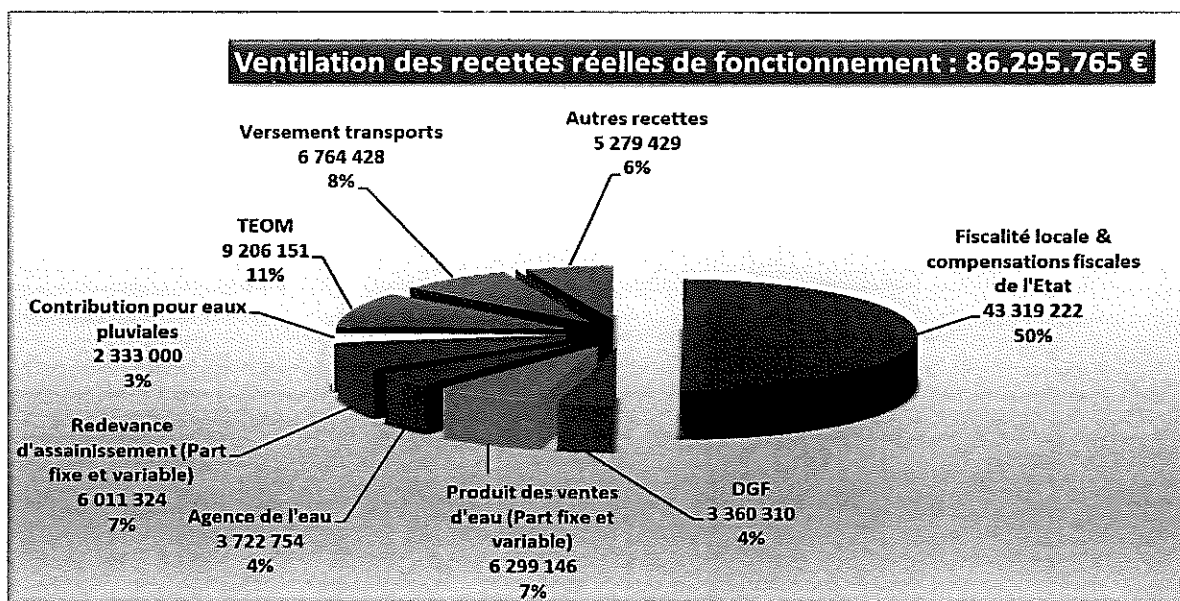
a) Le montant des recettes réelles de fonctionnement 2015 (hors opérations d'ordre) pour ces mêmes budgets est stable à **86 295 765 € (+1%)**.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT							
	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	variation 2015/2014
BUDGET PRINCIPAL	42 282 616 €	44 073 565 €	46 869 226 €	48 427 912 €	48 390 596 €	48 091 121 €	-0,62%
EAU	9 098 807 €	9 550 909 €	10 321 383 €	10 095 627 €	10 261 134 €	10 493 503 €	2,26%
ASSAINISSEMENT	7 724 831 €	7 689 206 €	7 817 136 €	8 627 860 €	8 722 734 €	8 679 366 €	-0,50%
GESTION DES DECHETS	10 005 222 €	9 721 983 €	12 022 557 €	11 481 238 €	11 066 084 €	11 456 894 €	3,53%
TRANSPORTS	9 271 086 €	9 091 256 €	9 793 901 €	5 869 844 €	6 996 890 €	7 574 881 €	8,26%
CAMPING	333 295 €	341 917 €	423 176 €	358 742 €	2 601 €	0 €	-100,00%
TOTAL (hors ZAE)	78 716 867 €	80 468 837 €	87 247 380 €	84 861 223 €	86 440 018 €	86 295 765 €	1,00%

Parmi la ventilation des recettes (voir graphique ci-après), on peut constater l'importance des produits fiscaux et des allocations de compensation qui représentent **50 %** des recettes totales. Toutefois, cette proportion diminue par rapport à celle de 2014, qui était de 51 %. Les produits fiscaux totaux (compensations fiscales incluses dont la DGF de compensation) passent de 43,334 M€ en 2014 à **43,319 M€** en 2015 (voir analyse de la fiscalité ci-après).

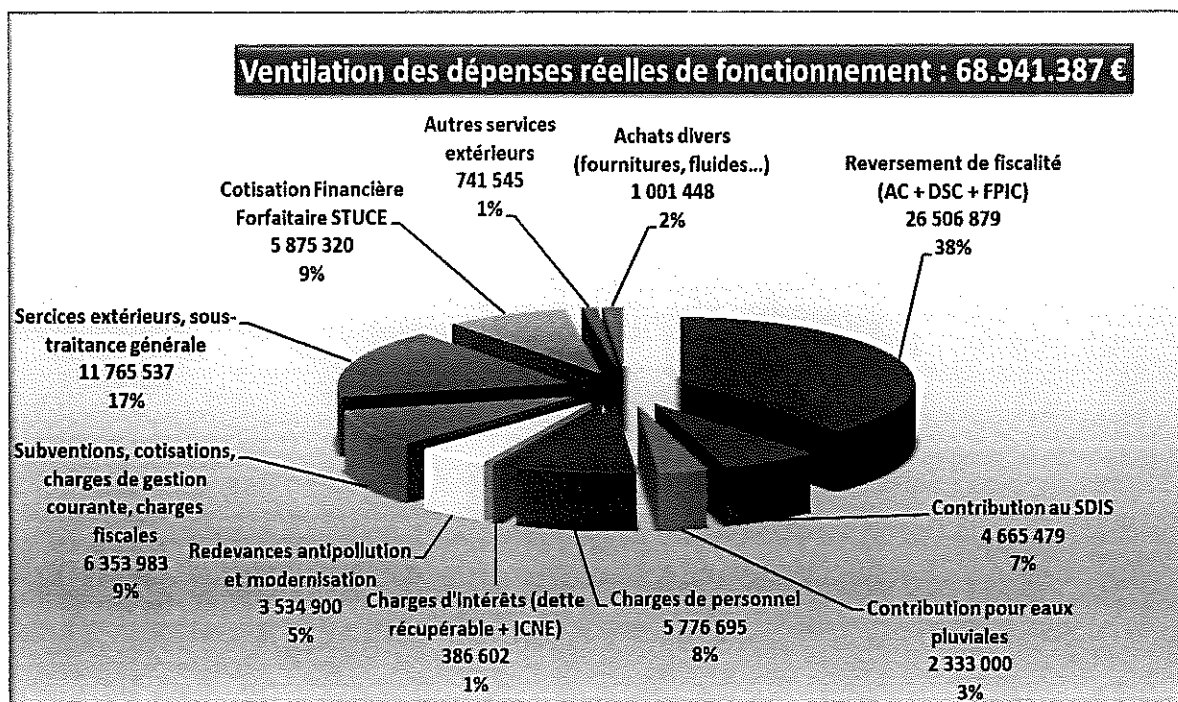
La dotation globale de fonctionnement (DGF d'intercommunalité) versée par l'Etat ne représente que **4 %** du total des recettes de l'agglomération, du fait de sa réduction de 0,6 M€, alors que sa part était encore de 5 % en 2014. Les produits de l'eau et de l'assainissement représentent **14 %** du total (13 % en 2014), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères **11 %** (10 % en 2014), le versement transport (VT) représente toujours **8 %** et la redevance recouvrée pour le compte de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et reversée en dépenses (poste budget annexe eau) représente **4 %** des recettes comme en 2014.

Le poste « autres recettes » comprend entre autres les produits des différentes régies, les subventions perçues de la part d'Eco-Emballages ou encore les prestations réalisées pour le SIEOMEC.



b) Le montant des dépenses réelles de fonctionnement 2015 (hors opérations d'ordre) pour l'ensemble des budgets de Colmar Agglomération (hors zones d'activités) s'élève à **68 941 387 €** (+ 2,36 % par rapport à 2014).

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT							
	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	variation 2015/2014
BUDGET PRINCIPAL	37 637 906 €	37 191 579 €	39 007 334 €	40 211 972 €	38 565 757 €	39 980 707 €	3,67%
EAU	7 546 459 €	7 720 586 €	7 351 133 €	7 535 895 €	7 684 628 €	7 629 412 €	-0,72%
ASSAINISSEMENT	6 068 620 €	5 588 245 €	5 709 479 €	5 475 265 €	5 663 769 €	5 566 307 €	-1,37%
GESTION DES DECHETS	7 590 923 €	8 120 831 €	8 963 413 €	9 316 164 €	9 290 883 €	9 533 496 €	2,61%
TRANSPORTS	7 630 342 €	7 658 469 €	8 161 248 €	5 733 619 €	6 146 897 €	6 211 466 €	1,05%
CAMPING	199 100 €	180 597 €	198 121 €	30 802 €	2 575 €	0 €	-100,00%
Total (hors ZAE)	66 673 350 €	66 460 306 €	69 390 728 €	68 303 717 €	67 354 508 €	68 941 387 €	2,36%
Epargne Brute consolidée	12 042 507 €	14 008 532 €	17 856 653 €	16 557 506 €	18 085 510 €	17 354 377 €	-4,04%
Capital de la dette dont dette récupérable et RA	3 759 587 €	1 453 088 €	1 522 211 €	1 848 762 €	2 734 547 €	3 137 737 €	14,74%
Autofinancement Net	8 282 920 €	12 555 443 €	16 334 442 €	14 708 744 €	15 350 962 €	14 216 640 €	-7,39%



En regard des **68,941 M€** de dépenses de fonctionnement tous budgets confondus (hors ZA), il convient de relever qu'une part importante des ressources fiscales fait l'objet d'un reversement aux communes sous forme d'attribution de compensation et de dotation de solidarité communautaire pour **26,507 M€** au lieu de 25,530 M€ en 2014 (38 % des dépenses de fonctionnement).

Il est à noter que les dépenses de fonctionnement ont augmenté davantage que les recettes de fonctionnement, ce qui réduit ainsi l'épargne brute² (voir ci-après). Celle-ci reste néanmoins à un niveau très élevé, grâce à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement. La hausse des dépenses s'explique principalement au niveau du budget principal avec, notamment, l'évolution des charges de personnel (création du service de l'instruction des autorisations d'urbanisme, mutualisation des services...).

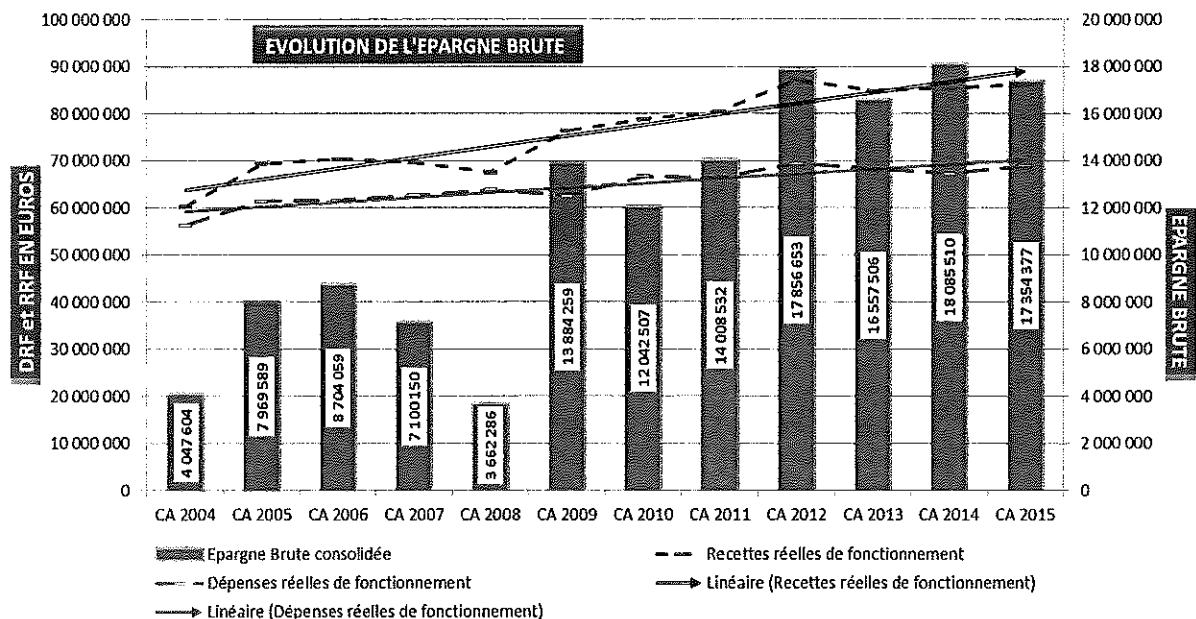
II. L'EVOLUTION DE L'EPARGNE BRUTE

→ En mouvements réels et tous budgets consolidés, l'épargne brute est de **17,354 M€**, soit une diminution de **0,731 M€** par rapport à 2014 (18,086 M€), et ce, en raison de la baisse substantielle des concours de l'Etat (- 0,8 M €).

Elle s'infléchit donc en 2015, mais reste cependant à un niveau très élevé (taux de 20,2 %). La valeur de l'épargne brute par habitant représente un montant de 165 €, par rapport à la moyenne nationale pour les EPCI de 125 € par habitant.

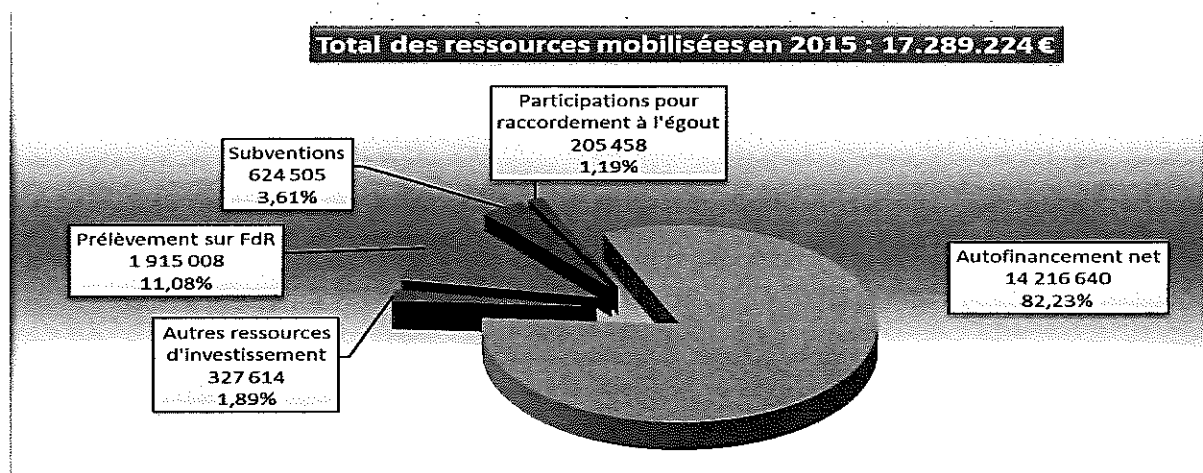
Le graphique ci-dessous montre l'évolution plus lente des dépenses de fonctionnement (lignes du bas en pointillés), et une tendance plus rapide à l'augmentation pour les recettes (lignes du haut en pointillés) depuis la création de Colmar Agglomération.

² Epargne brute = différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement (hors remboursement de la dette et cession des actifs).



III. LES RECETTES ET DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les ressources mobilisées permettant le financement du programme d'investissement :



Le total des ressources mobilisées s'élève à **17,289 M€**, contre 21,312 M€ en 2014, permettant le financement du programme d'investissement avec notamment un prélèvement de 1,915 M€ sur l'excédent de clôture ou fonds de roulement. L'épargne nette représente plus de 82 % du total des ressources, les 18 % restants étant composés de financements extérieurs et d'un prélèvement sur le fonds de roulement.

De ce fait, les réalisations d'investissement pour 2015 sont financées sans recours à l'emprunt.

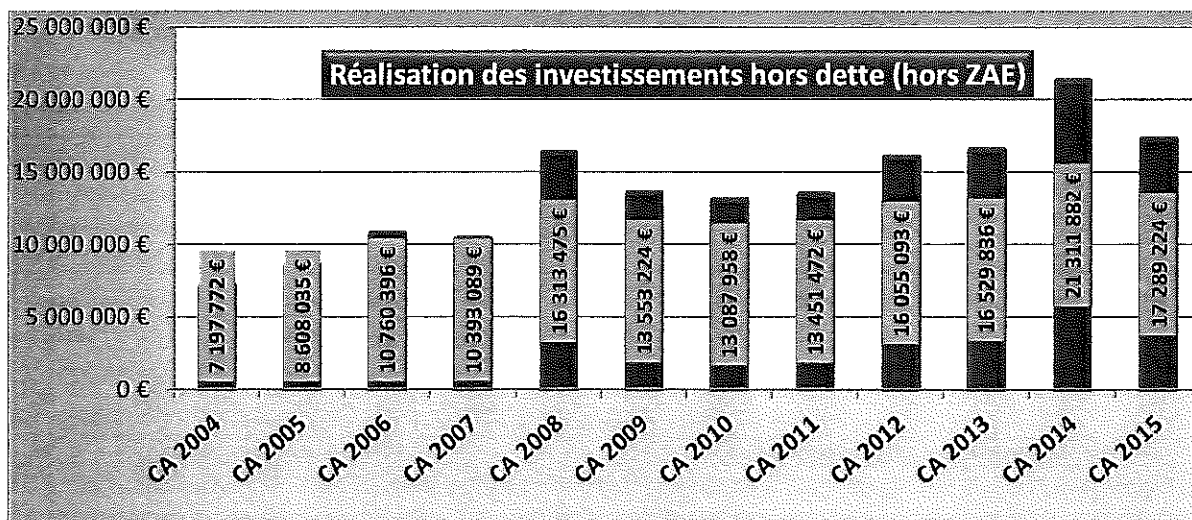
a) Les recettes d'investissement (hors emprunts) se sont élevées à **1 157 577 €** en nette diminution par rapport à 2014. Cette évolution s'explique par la réalisation de recettes en 2014 non reconduites en 2015, comme la cession d'une parcelle dans la ZA Nord ou le versement de subventions du Conseil Départemental dans le cadre du contrat de Territoire de Vie, et également par l'absence d'encaissement en 2015 du FCTVA reporté en 2016 pour le budget principal. Pour les budgets annexes assainissement et gestion des déchets, il s'agit de subventions exceptionnelles versées en 2015 (subvention Agence de l'Eau pour la station d'épuration de Jebnheim et subvention du Conseil Départemental pour la déchetterie du Ladhof).

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT							
	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	variation 2015/2014
BUDGET PRINCIPAL	898 103 €	1 059 042 €	1 363 087 €	1 115 352 €	2 837 045 €	514 713 €	-81,86%
EAU	246 593 €	139 461 €	206 336 €	474 148 €	22 580 €	16 800 €	-25,60%
ASSAINISSEMENT	238 752 €	343 335 €	1 590 399 €	836 441 €	975 271 €	315 563 €	-67,64%
GESTION DES DECHETS	430 223 €	222 984 €	574 134 €	164 823 €	815 143 €	310 500 €	-61,91%
TRANSPORTS	385 102 €				9 208 €	0 €	-100,00%
CAMPING					44 125 €	0 €	-100,00%
Total (hors ZAE)	2 198 775 €	1 764 822 €	3 733 956 €	2 590 764 €	4 703 371 €	1 157 577 €	-75,39%

b) Le montant total des dépenses d'investissement (hors écritures d'ordre et remboursement de la dette en capital) réalisées en 2015 pour ces mêmes budgets s'élève à **17 289 224 €**, en diminution par rapport au CA 2014 de 18,88 %. L'année 2015 reste néanmoins à un niveau élevé en volume d'investissements, puisqu'elle correspond, en dehors de l'année 2014 qui a été une année exceptionnelle avec 21,312 M€, au montant le plus important depuis la création de Colmar Agglomération.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT							
	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	% variation
BUDGET PRINCIPAL	7 418 933 €	6 260 886 €	9 305 615 €	8 352 722 €	9 347 049 €	6 474 066 €	-30,74%
EAU	2 037 539 €	2 069 633 €	2 571 950 €	2 261 681 €	2 870 099 €	3 396 207 €	18,33%
ASSAINISSEMENT	1 358 582 €	2 128 104 €	2 025 488 €	1 582 063 €	4 594 139 €	3 031 346 €	-34,02%
GESTION DES DECHETS	758 234 €	1 696 084 €	1 620 010 €	2 473 848 €	4 223 868 €	3 701 068 €	-12,38%
TRANSPORTS	1 351 690 €	1 010 892 €	423 014 €	1 039 765 €	276 728 €	686 537 €	148,09%
CAMPING	162 980 €	285 873 €	109 017 €	819 757 €	0 €	0 €	
Total (hors ZAE)	13 087 958 €	13 451 472 €	16 055 093 €	16 529 836 €	21 311 882 €	17 289 224 €	-18,88%

Le CA 2015 permet de constater un programme d'équipement de **17,289 M€**. A ce montant s'ajoute celui des travaux effectués sur les zones d'activités à savoir 294 455 €, ce qui porte **le total des investissements 2015 à 17 583 679 € (21 565 347 € en 2014)**.



IV. L'EVOLUTION GLOBALE DE LA DETTE (HORS DETTE RECUPERABLE)

A partir d'un encours de 6,154 M€ au 31/12/2014, Colmar Agglomération a continué sa politique de gestion active de la dette en procédant pour partie à des remboursements anticipés durant l'exercice 2015 réduisant l'encours global au **31/12/2015 à 4,155 M€**.

Hors compétences transférées, le recours à l'emprunt ne concerne que les budgets annexes eau et assainissement. En effet, Colmar Agglomération n'a jamais eu besoin d'emprunter dans le cadre de son budget principal, l'encours de ce budget provenant du transfert de contrats d'emprunt de la Ville de Colmar concomitant au transfert de la compétence enseignement supérieur et remboursés par cette dernière à Colmar Agglomération via un prélèvement annuel sur son attribution de compensation.

La dette se répartit à 68,73 % pour les prêts à taux fixe et 21,37 % pour les prêts à taux variable.

Le taux moyen pondéré global est de 1,71% (donc dette peu onéreuse).

La durée de vie résiduelle de l'encours est de 8 ans et 11 mois, alors que pour la moyenne nationale des villes et EPCI de plus de 100 000 habitants, elle est de 14 ans et 1 mois.

Le ratio de désendettement³ est inférieur à 3 mois, le niveau moyen de ce ratio pour les communautés d'agglomération étant de l'ordre de 5 années. Celui de l'encours de dette par rapport aux recettes de fonctionnement est inférieur à 5 % alors qu'il est de 85 % en moyenne nationale. Ces ratios démontrent parfaitement la forte capacité d'investissement de Colmar Agglomération.

Il n'y a pas eu d'emprunt contracté en 2015 (aucun depuis 2010).

³ Epargne brute / capital resté dû ou nombre d'années d'épargne nécessaire pour se désendetter totalement.

PRESENTATION PAR BUDGET

I. LE BUDGET PRINCIPAL

1) *Analyse des grands équilibres du Budget Principal*

a) L'affectation du résultat en 2015

Le tableau ci-dessous permet de constater un résultat global de clôture de **3 693 995,34 €** (4 221 412,82 € en 2014) après financement de la section d'investissement.

Affectation des résultats 2015 (hors ZA)	Budget principal
Résultat de fonctionnement à affecter (rappel)	8 623 990,56
Besoin de financement de la section d'investissement de l'exercice 2015	4 929 995,22
Résultat global avec déduction du financement section d'investissement	3 693 995,34
Besoin de financement des restes à réaliser pour 2016	- 23 116,19
Besoin de financement minimum	4 906 879,03
ou Ressource de financement	
Affectation totale au compte 1068	4 906 879,03
Solde du résultat non affecté porté en réserve R(001) ou (R 002)	3 717 111,53
Reprise anticipée de résultat en 2016	-
Solde à affecter à des financements ou déficits	3 717 111,53

Il est proposé d'affecté le résultat de fonctionnement de **8 623 990,56 €** de la manière suivante :

- **4 929 995,22 €** pour le financement de la section d'investissement 2015 ;
- **23 116,19 €** de complément de restes à réaliser d'où un besoin de financement de **4 906 879,03 €**.
- **3 717 111,53 €** restent disponibles pour être affectés au compte 002 « résultat porté en réserve ».

b) L'évolution des dépenses et des recettes

BUDGET PRINCIPAL							
DEPENSES	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	variation 2015/2014
Fonctionnement	37 637 906 €	37 191 579 €	39 007 334 €	40 211 972 €	38 565 757 €	39 980 707 €	3,67%
Equipement net	7 418 933 €	6 260 886 €	9 305 615 €	8 352 722 €	9 347 049 €	6 474 066 €	-30,74%
Capital de la dette	1 121 455 €	1 004 349 €	997 902 €	1 042 808 €	2 238 772 €	2 678 477 €	19,64%
Total des dépenses réelles	46 178 295 €	44 456 813 €	49 310 852 €	49 607 502 €	50 151 578 €	49 133 250 €	-2,03%
RECETTES	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	variation 2015/2014
Fonctionnement	42 282 616 €	44 073 585 €	46 869 226 €	48 427 912 €	48 390 596 €	48 091 121 €	-0,62%
Investissement	898 103 €	1 059 042 €	1 363 087 €	1 115 352 €	2 837 045 €	514 713 €	-81,86%
Total des recettes réelles	43 180 719 €	45 132 607 €	48 232 313 €	49 543 264 €	51 227 641 €	48 605 834 €	-5,12%
Epargne Brute	4 644 709 €	6 881 987 €	7 861 892 €	8 215 940 €	9 824 839 €	8 110 413 €	-17,45%

Les dépenses de fonctionnement 2015 du budget principal, avec un total réalisé de **39 980 707 €**, ont augmenté de 3,67 % par rapport à 2014. La hausse des charges de personnel (+ 0,552 M€), de l'attribution de compensation (+ 0,739 M€), ainsi que des subventions aux associations dans une moindre mesure (+ 0,111 M€), expliquent cette évolution.

Il convient de relever la forte augmentation (+ 70 %) de la dépense liée au Fonds National de Péréquation des Ressources (FPIC), pour lequel Colmar Agglomération contribue pour la 3^{ème} année et qui s'élève à **135 632 €** (79 962 € en 2014 et 34 632 € en 2013 pour la part Colmar Agglomération).

Les recettes de fonctionnement avec **48 091 121 €** ne baissent que de 0,62 % malgré la nette diminution des dotations de l'Etat de 0,8 M€.

Recettes de fonctionnement	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	
DGF et dotation de compensation CSPPS	13 946 434	13 184 595	13 543 749	13 468 943	12 941 676	12 142 328	-6,18%
Autres recettes de fonctionnement	1 515 013	1 202 326	1 099 952	1 079 481	1 093 131	1 411 588	29,13%
Produit de la fiscalité intercommunale	26 821 169	29 686 645	32 225 525	33 939 488	34 355 789	34 537 204	0,53%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	42 282 616	44 073 565	46 869 226	48 487 912	48 390 596	48 091 121	-0,62%

*Dotations d'Etat dont DUCSTP.

c) L'évolution de la fiscalité

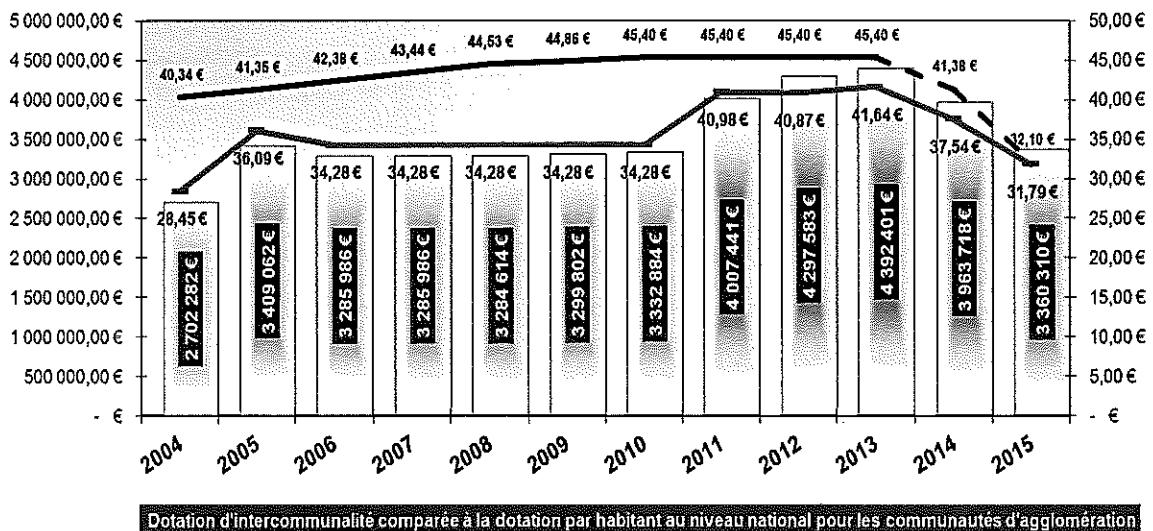
Le produit fiscal 2015 (tableau ci-dessous) a progressé de 0,56 %, hors allocations compensatrices, soit 187 591 € de produits fiscaux supplémentaires, grâce aux taxes ménages (TH et FNB) qui ont augmenté de 308 077 €.

PRODUITS FISCAUX	Produits 2014	Produits 2015	Variation en %
Taxe d'Habitation	9 650 457 €	9 945 621 €	3,06%
Foncier Non Bâti	43 469 €	43 936 €	1,07%
TA Foncier Non Bâti	124 472 €	136 918 €	10,00%
CFE	11 580 390 €	11 911 344 €	2,86%
CFE années antérieures	577 276 €	207 460 €	-64,06%
CVAE	7 958 074 €	7 821 685 €	-1,71%
IFER	741 128 €	749 905 €	1,18%
TASCOM	1 902 197 €	1 948 185 €	2,42%
FNGIR	807 289 €	807 289 €	0,00%
TOTAL PRODUITS	33 384 752 €	33 572 343 €	0,56%

La progression des produits fiscaux des taxes ménages est due uniquement à l'augmentation des bases d'imposition de + 3,7 % pour la TH et de + 1 % pour le Foncier non bâti.
En effet, la pression fiscale n'a pas augmenté sur les ménages puisque le taux de taxe d'habitation est resté identique (8,27 %), celui de la TEOM également (voir ci-après).
Seul le taux de la CFE a été augmenté à 24,03 % au lieu de 23,82 %, soit + 0,90 %, et les bases ont progressé de + 1,6 %. Soit un produit supplémentaire de 330 954 €, réduit cependant par une forte baisse des produits des années antérieures perçus en 2015 à travers les rôles supplémentaires de 369 816 € par rapport à 2014.

d) L'évolution de la dotation d'intercommunalité

Intégrant la 2^{ème} année de contribution au redressement pour une somme de - 528 306 € (- 213 514 € en 2014), la dotation d'intercommunalité est passée de 3 963 718 € en 2014 à 3 360 310 € en 2015, soit - 15 %. Pour mémoire elle était de 4 392 401 € en 2013, soit une réduction de + d'1 M€ en 2 ans. Une réduction qui s'explique aussi par la diminution du coefficient d'intégration fiscale (CIF) de 33,22 % à 32,79 %.



Données Observatoire des Finances Locales 2015 (DGCL)

Le montant total au titre de la DGF 2015 (dotation d'intercommunalité + dotation de compensation) s'élève ainsi à 12 142 328 €, soit une réduction de 0,799 M€ par rapport à 2014 (12 941 676 €).

2) *Détail des sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Principal*

a) Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **39 980 707 €** (38 565 757 € en 2014), soit une hausse de 3,67 %.

Elles se répartissent comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2015/2014
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS FRAIS FINANCIERS	37 093 454	36 701 328	36 588 303	39 837 845	38 153 888	39 681 373	4,00%
chapitre 012 : charges de personnel	1 950 903	1 907 400	1 919 910	2 008 637	2 115 887	2 667 777	26,08%
chapitre 011 : charges à caractère général	3 243 949	2 939 107	3 057 397	3 562 071	3 248 376	3 299 369	1,57%
Compte 67 : contribution budget Camping	125 000	123 000	221 000				
Compte 67 : contribution budget Transport	370 000	420 000					
Compte 73 : attribution de compensation	21 744 629	21 744 627	22 772 731	23 185 424	21 470 124	22 208 864	3,44%
Compte 73 : DSC	2 548 560	2 654 700	3 878 486	4 079 513	4 060 223	4 153 340	2,29%
Compte 73 : FPIC et autres restitutions				34 632	130 085	144 675	11,22%
Compte 65 : autres charges de gestion	583 059	441 799	413 487	499 729	601 376	649 554	8,01%
Compte 65 : contingents d'incendie	4 400 715	4 400 715	4 588 560	4 675 744	4 736 526	4 665 479	-1,50%
Compte 65738 : subvention au PLIE	0						
Compte 6574 : subv. associations (dt mission locale)	604 749	600 508	675 072	669 253	752 409	863 813	14,81%
Compte 6574 : subv. aux OT	918 347	949 340	999 979	1 042 200	988 530	991 251	0,28%
Compte 6554 : sivoim cantonWintz	12 433	12 433	14 905	14 905	14 972	14 986	0,09%
Compte 657341 / 657362 : subventions aux communes / CCAS	17 930	17 919	17 925	17 311			
Comptes 67 : charges exceptionnelles	573 180	489 781	28 851	48 426	35 380	22 266	-37,07%
Intérêts (frais financiers compte 66)	544 452	490 251	419 032	374 127	373 565	290 900	-22,13%
Autres charges financières dont pénalités actuarielles (article 668)					38 303	8 434	-77,98%
DEPENSES REELLES TOTALES DE FONCTIONNEMENT	37 637 906	37 191 579	39 007 334	40 211 972	38 565 757	39 980 707	3,67%

✓ Chapitre 012 - charges de personnel (+ 26,08 %)

Le montant de la masse salariale hors budgets annexes est de **2 667 777 €** (+ 26,08 % par rapport à 2014), soit + 551 890 €. Cette augmentation est principalement liée à la mutualisation des services de la direction générale (+ 0,222 M€), dont une partie est refacturée à la Ville de Colmar, et à la prise en charge du service de l'instruction des autorisations d'urbanisme (+ 0,249 M€).

Budget Général	CA 2004	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Masse salariale	1 035 382	1 055 925	1 106 953	1 234 070	1 714 872	1 893 058	1 950 903	1 907 400	1 919 910	2 008 637	2 115 887	2 667 777
Variation annuelle		1,98%	4,83%	11,48%	38,96%	10,39%	3,06%	-2,23%	0,66%	4,62%	5,34%	26,08%

✓ Chapitre 011 – charges à caractère général (+ 1,57 %)

- Compte 60 – achats : 142 545 € (- 29,30 %)

Ces dépenses comprennent pour la première fois le chauffage urbain du bâtiment administratif de Colmar Agglomération suite à son acquisition fin 2014. Ces charges étaient auparavant incluses dans les charges locatives.

Cela signifie que la diminution des dépenses d'achats est en fait plus importante. Si l'on ne tient pas compte du chauffage urbain, elle s'élève à - 38,14 % (124 708 €).

Nous sommes revenus à un niveau de consommation normal après une année 2014 particulière, due au paiement sur le même exercice, des factures d'eau et d'électricité relatives à 2013 et à 2014 pour l'aire d'accueil des gens du voyage de Horbourg-Wihr.

Ces dépenses sont réparties de la manière suivante :

- **67 866 €** pour la consommation d'électricité (121 666 € en 2014) dont **15 502 €** pour le bâtiment administratif (13 453 € en 2014) et **48 055 €** pour les aires d'accueil des gens du voyage de Colmar et de Horbourg-Wihr et l'aire de grand passage (105 450 € en 2014) pour la raison expliquée plus haut ;
- **21 597 €** pour la consommation d'eau (43 767 € en 2014) ;
- **17 837 €** pour le chauffage urbain du bâtiment administratif ;
- **11 395 €** pour les fournitures administratives (11 048 € en 2014).

Le reste des charges du chapitre 60 correspond à des fournitures de voirie, des vêtements de travail, des produits d'entretien et diverses fournitures soit **23 850 €** (25 130 € en 2014).

- **Compte 61 – services extérieurs : 392 700 € (- 0,66 %)**

Parmi les principales dépenses de ce chapitre figurent :

- Les locations immobilières pour **18 712 €** (121 942 € en 2014) qui ont fortement diminué suite à la fin du bail de location du bâtiment administratif racheté par Colmar Agglomération fin 2014 ;
- la rémunération liée à l'exploitation des eaux pluviales versée à la Colmarienne des Eaux pour **173 093 €** (101 896 € en 2014) ;
- les opérations de maintenance des voiries de zones d'activités pour **18 514 €** (15 623 € en 2014) ;
- l'entretien des espaces verts des zones d'activités pour **30 024 €** (10 129 € en 2014) ;
- l'entretien de la base nautique Colmar Houssen pour **19 740 €** (21 199 € en 2014) ;
- les cotisations d'assurances pour **40 184 €** (36 484 € en 2014).

- **Compte 62 – autres services extérieurs : 2 736 292 € (+ 4,17 %)**

Sont compris dans ce poste :

- la contribution pour eaux pluviales au budget d'assainissement de **2 333 000 €** identique à 2014 ;
- les frais d'actes et de contentieux pour **35 265 €** qui sont des dépenses exceptionnelles liées aux différents contentieux qui ont été jugés au cours de l'année 2015 ;
- le nettoyage des locaux administratifs pour **35 892 €** (30 684 € en 2014) ;
- les dépenses de télécoms pour **12 628 €** (12 375 € en 2014), les frais d'affranchissement pour **31 558 €** dont 15 630 € au titre de 2014, les publications et impressions diverses pour **57 694 €** (30 399 € en 2014) ;
- la cotisation au Grand Pays de Colmar pour **68 026 €** (68 002,35 € en 2014) ;
- les taxes foncières pour **27 831 €** (24 583 € en 2014).

- **Compte 63 – Impôts et taxes : 27 831 € (+ 13,21 %)**

Il s'agit uniquement des taxes foncières.

✓ **Compte 65 – autres charges de gestion : 7 185 083 € au total dont 4 665 479 € de contingent d'incendie (- 1,5 % par rapport à 2014)**

Les différentes subventions, cotisations et contributions aux associations sont les suivantes :

- à l'Office de tourisme de Colmar pour **951 451 €** ;
- à l'Office de tourisme de Turckheim pour **39 800 €** ;
- au SIVOM de Wintzenheim pour **14 986,20 €** ;
- à la Mission Locale des Jeunes pour **184 830 €** ;

- au titre du soutien au tissu économique local pour **100 160 €** (Alsace Biovalley, Agence d'attractivité d'Alsace, SIAE...);
- à l'association de l'Observatoire de la nature pour **87 000 €** ;
- à la SPA pour **66 900 €** ;
- au Groupement d'Action Sociale du personnel pour **25 000 €**.

Ce poste comporte également les différentes contributions liées :

- aux différentes prestations facturées par la Ville de Colmar à Colmar Agglomération liées aux mises en fourrière pour **107 229 €** ;
- aux indemnités et charges sociales relatives aux fonctions électives pour **511 661 €** ;
- au PLH (ADIL, logement jeunes 68 et Observatoire de l'Habitat) pour **25 000 €**.

✓ **Compte 66 – charges financières : 299 334 € (- 27 %)**

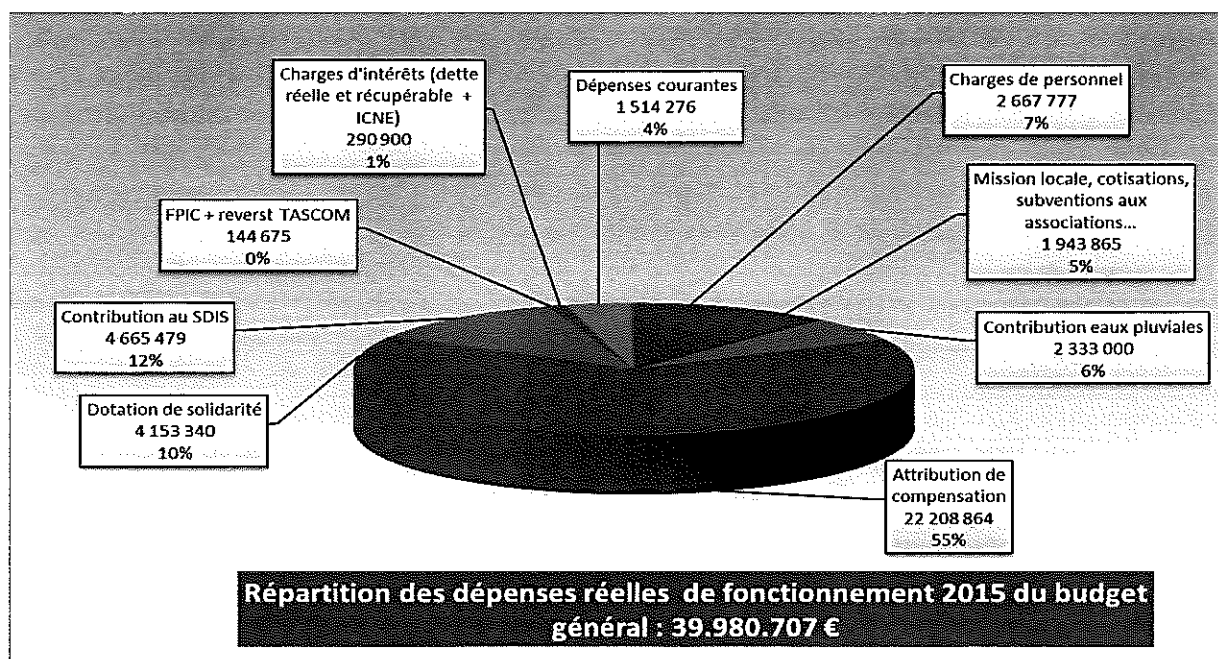
L'encours du budget principal est constitué de deux dettes récupérables dans l'attribution de compensation de COLMAR, dont les intérêts s'élèvent à **278 162 €** ainsi que de deux emprunts transférés à CA (transfert de la compétence Enseignement Supérieur) dont les intérêts (intérêts courus non échus compris) s'élèvent à **12 738 €**.

✓ **Compte 67 – charges exceptionnelles : 22 266 € (- 37 %)**

Ce compte budgétaire comprend notamment **17 000 €** de subventions versées à des organismes pour l'organisation d'évènements (9^{ème} Trophée fruits et légumes, le Congrès de phytopathologie et le salon de la CCI « Créer sa boîte en Alsace ») ainsi que des régularisations comptables relatives à des annulations de titres émis sur des exercices antérieurs (**2 849 €**).

Le graphique ci-dessous permet de constater que la répartition des dépenses de fonctionnement 2015 est très proche de celle de 2014, à savoir :

- l'attribution de compensation représente **55 %** des dépenses de fonctionnement du budget principal et la dotation de solidarité **10 %** ;
- les charges de personnel **7 %** ;
- la contribution au budget d'assainissement pour le financement des eaux pluviales **6 %** ;
- les subventions de fonctionnement et cotisations (GPC, mission locale) **5 %** ;
- le contingent d'incendie au SDIS du Haut-Rhin représente **12 %** des dépenses réelles de fonctionnement.



b) **Les recettes réelles de fonctionnement** s'élèvent à 48 091 121 € (48 390 596 € en 2014), soit une baisse de 0,62 %. La raison principale de cette baisse de 0,300 M€ est due à la DGF, comme nous l'avons déjà expliqué plus haut (évolution de la DGF).

✓ **Comptes 70 et 75 – produits et revenus : 1 095 768 € (+ 51 %)**

Ce poste comprend notamment les produits d'exploitation et domaniaux qui regroupent toutes les recettes liées aux animations été, à l'aire d'accueil des gens du voyage et à la base nautique. Ces comptes enregistrent par ailleurs les versements concernant les personnels mis à disposition des syndicats intercommunaux (SIEOMEC, SITEUCE, SITDCE) ainsi que les loyers facturés pour l'occupation du bâtiment administratif de Colmar Agglomération (SIEOMEC, SITEUCE, SITDCE et SCOT).

L'augmentation par rapport à 2014 est principalement due à la facturation de la mise à disposition de personnels de la direction générale à la Ville de Colmar (+ 142 071 €) dans le cadre de la mutualisation (Cf. chapitre 012 dépenses de personnel), ainsi qu'à la facturation des prestations d'instruction des autorisations d'urbanisme aux trois communautés de communes (Pays de Brisach, Vallée de Munster et Vallée de Kaysersberg) pour 110 335 €.

✓ **Comptes 74 – participations : 13 299 640 € (- 5,7 %)**

Ce chapitre enregistre essentiellement la DGF ainsi que les attributions de péréquation et de compensation fiscales, dont le détail est dans le tableau ci-après :

SUBVENTIONS - ALLOCATIONS DE COMPENSATION	Produits 2014	Produits 2015	Variation en %
DGF	12 941 676 €	12 142 328 €	-6,18%
Alloc. comp. TH	381 645 €	441 196 €	15,60%
DCRTP	424 479 €	424 479 €	0,00%
DUSCTP	138 665 €	91 612 €	-33,93%
RCE + ZRU	26 248 €	7 575 €	-71,14%
TOTAL PRODUITS	13 912 713 €	13 107 190 €	-5,79%

Les autres recettes de ce chapitre sont des participations du Conseil Départemental du Haut-Rhin, de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'aide au fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage, et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour l'aide au fonctionnement de l'Espace Info Energie.

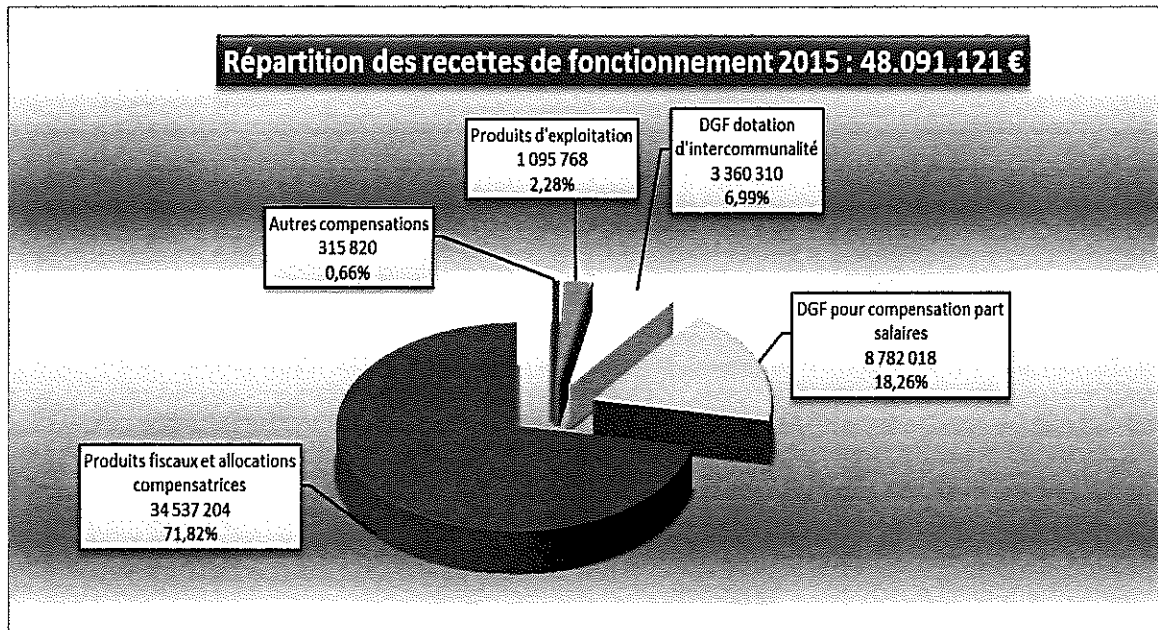
✓ **Comptes 73 – produits fiscaux : 33 704 407 € (+ 0,5 %)**

L'essentiel des produits comptabilisés sur ce chapitre ont été décrits dans le paragraphe consacré à l'évolution de la fiscalité.

✓ **Comptes 013 et 77 – atténuations de charges et produits exceptionnels : 48 814 € (+ 167 %)**

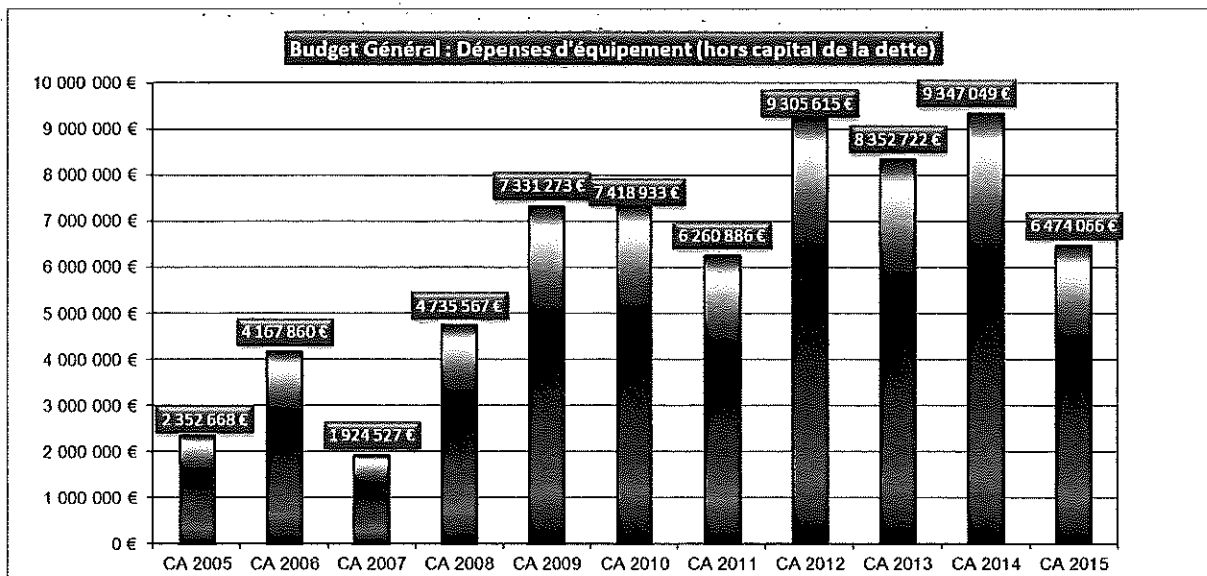
Il s'agit essentiellement de la participation des agents au financement des tickets restaurants (41 680 €).

Le graphique ci-dessous présente les recettes de la section de fonctionnement du budget général qui sont constituées des produits de la fiscalité intercommunale pour **72 %** du total des ressources de fonctionnement, de la DGF et de sa compensation dite « part salaires » pour **25 %** (27 % en 2014) et des autres recettes des services (dont les produits d'exploitation pour **2 %**).



c) Les dépenses totales d'équipement s'élèvent à 6 474 066 € (9 347 049 € en 2014) et sont en diminution de 30,74 %.

Le montant de ces réalisations d'investissement est inférieur à la moyenne de ces trois dernières années qui étaient des années exceptionnelles, mais se situe malgré tout au 6^{ème} rang depuis 2005 en volume d'investissement, comme le montre le graphique ci-après.



Les principales dépenses d'équipement sont constituées de :

■ Programme d'eaux pluviales 2015 : 2 285 036 € réalisés, contre 1 157 084 € en 2014.
Le programme d'investissement est constitué majoritairement d'Autorisations de Programme – Crédits de Paiement arrêtés annuellement. Les principales opérations réalisées sont les suivantes :

- renouvellement des réseaux : **60 503 €** (notamment chemin de la Niederau à Colmar) ;
 - extension des réseaux : **662 212 €** (secteurs Krebs-weg et Bangerthutten-weg à Colmar, les rues Est, des Vosges, Weiss, et de la Fecht à Houssen, route de Colmar à Turckheim, parking de la rue Bruat à Colmar ...) ;
 - ouvrages : **184 627 €** (installation de dispositifs d'auto surveillance des déversoirs d'orage à Herrlisheim) ;
 - renforcement des réseaux d'eaux pluviales à Wintzenheim : **1 311 152 €**.
- la réfection des voiries des zones d'activités (rues Papin, Lavoisier et Banger-weg...) pour **1 237 341 €** ;
 - la participation au financement de la création du 2^{ème} accès à l'usine RICOH à Wettolsheim pour **304 085 €** ;
 - des travaux d'aménagement sur la base nautique de Colmar – Houssen pour **104 280 €** ;
 - le paiement des crédits bailleurs auprès d'ALSABAIL pour les différentes opérations aidées par la CAC pour **235 000 €** ;
 - les fonds de concours versés aux communes pour leurs travaux d'investissement pour un montant total de **1 660 427 €** en 2015 ont permis de financer les opérations suivantes :
 - aménagements complémentaires du Colmar Stadium pour **500 000 €** ;
 - travaux d'aménagement du Parc des Expositions à Colmar pour **500 000 €** ;
 - requalification du tronçon Est 1^{ère} tranche – phase n° 1 de la Rocade verte à Colmar pour **500 000 €** ;
 - aménagement des rues de la Chapelle et du Hohnack de Zimmerbach pour **40 847 €** ;
 - travaux d'accessibilité des bâtiments communaux de Horbourg-Wihr pour **119 581 €**.
- ⦿ Les autres fonds concours de CA qui ont été versés sont les suivants :
- aide versée à l'association Espoir pour l'aménagement de son centre de tri rue du Prunier pour **125 000 €** ;
 - aides versées aux particuliers réalisant des travaux d'économie d'énergie (chaudière à condensation, travaux d'isolation...) : **164 704 €** ;
 - aide versée pour le financement des travaux de mise en conformité et d'amélioration des installations de l'aérodrome de Colmar – Houssen pour **65 300 €**. Il s'agit d'un acompte sur une subvention de 130 600 €.

d) Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **514 712 € en recettes avec, en particulier :**

- la participation reçue de la commune de Houssen pour les travaux d'eaux pluviales (co-maîtrise d'ouvrage) de **108 000 €** ;
- le fonds départemental d'aide à l'industrialisation (FDAI) rembourse les avances effectuées par son intermédiaire pour ALSABAIL à hauteur de **295 858 €** ;
- les subventions reçues concernent :
 - Le Conseil Départemental pour **68 695 €** pour des travaux de voirie dans les Zones d'Activités (rue Denis Papin) ;
 - le Conseil Départemental pour **9 507 €** pour l'achat d'équipement de mesures de débit dans le réseau d'assainissement.

II. LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

1) *Affectation du résultat 2015*

Le résultat d'exploitation du budget de l'eau en 2015 s'élève à **1 654 137,46 €**.

Le besoin de financement de la section d'investissement et des restes à réaliser étant supérieur (**1 933 775,28 €** pour 1 743 507,53 € en 2014), l'excédent global du budget de l'eau est en diminution à hauteur de - 279 637,82 € (cf. page 1). L'autofinancement brut dégagé par la section d'exploitation de ce budget progresse et s'élève à **2,864 M€** ce qui laisse, compte-tenu de son faible endettement de 1,227 M€, un autofinancement net de **2,733 M€**.

Affectation des résultats 2015	Eau
Résultat de fonctionnement à affecter (rappel)	1 654 137,46
Besoin de financement de la section d'investissement de l'exercice 2015	1 933 775,28
Résultat global avec déduction du financement section d'investissement	- 279 637,82
Besoin de financement des restes à réaliser pour 2016	- 212 915,10
Besoin de financement minimum	1 720 860,18
ou Ressource de financement	
Affectation totale au compte 1068	1 654 137,46
Solde du résultat non affecté porté en réserve R(001) ou (R 002)	
Reprise anticipée de résultat en 2016	-
Montant des restes à réaliser en dépenses de fonctionnement	-
Solde à affecter à des financements ou déficits	66 722,72

2) *Les dépenses réelles de fonctionnement (- 0,72 %)*

Elles s'élèvent à **7 629 412 €** et se stabilisent par rapport à 2014, avec une légère baisse de 0,72 % (- 55 K€). Les frais financiers liés au remboursement de la dette ont diminué puisqu'aucun emprunt n'a été souscrit depuis 2010.

Budget annexe Eau	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2015/2014
DEPENSES D'EXPLOITATION	7 538 405	7 669 058	7 292 765	7 484 902	7 637 874	7 589 697	-0,63%
chapitre 012 : charges de personnel	110 754	112 931	86 311	84 481	78 499	85 358	8,74%
Compte 60 : Achats et variation de stock	63 610	52 817	51 040	53 000	60 300	134 797	123,54%
Compte 61 : sous traitance générale	3 417 375	3 188 127	3 287 058	3 288 127	3 422 500	3 417 078	-0,16%
Compte 61 : services extérieurs et études	23 435	1 571	250	1 250	11 046	272	-97,54%
Compte 62 : autres services extérieurs	50 543	4 469	10 742	6 132	32 612	8 200	-74,86%
Compte 63 : taxe foncière	511	4 171		8 703	998	1 581	58,42%
Compte 6371 : redevance de prélèvement	299 296	479 330	386 199	377 645	410 000	398 543	-2,79%
Compte 67 et 65 : autres charges de gestion	26 233	25 642	120 680	24 035	133 700	8 968	-93,29%
Compte 701249 : Redevance Pollution d'origine Domestique	2 176 394	2 200 000	2 155 800	2 179 127	2 073 215	2 114 000	1,97%
Compte 706129 : Redevance Modernisation des réseaux de collecte	1 370 254	1 600 000	1 194 685	1 462 403	1 415 004	1 420 900	0,42%
Intérêts (frais financiers compte 66)	8 055	51 528	58 368	50 178	46 754	39 715	-15,06%
Autres charges financières dont pénalités actuarielles (article 668)				814			
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 546 459	7 720 586	7 351 133	7 535 895	7 684 628	7 629 412	-0,72%

3) Les recettes réelles de fonctionnement (+ 2,26 %)

D'un montant de **10 493 503 €**, elles augmentent de 2,26 % et ce, grâce à une hausse des produits des ventes d'eau de 8,28 %.

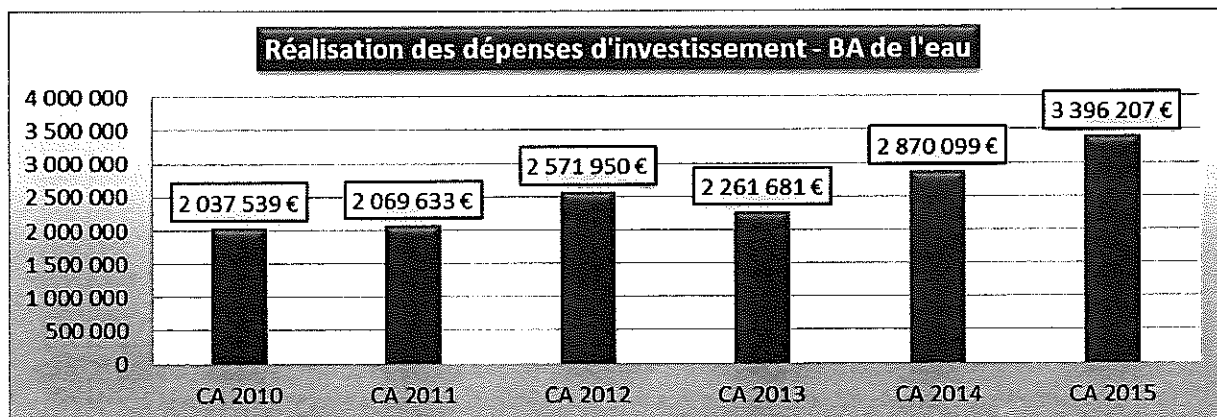
Abstraction faite de la redevance antipollution, les recettes d'exploitation augmentent de 0,05 %.

Budget annexe Eau	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2015/2014
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	8 933 031	9 533 692	9 805 405	10 065 909	9 896 154	10 468 067	5,78%
Comptes 70111 : produits des ventes d'eau - PART VARIABLE	4 962 878	5 075 782	5 100 000	5 353 136	5 124 271	5 548 646	8,28%
Comptes 70121 : taxe sur les ventes d'eau	19						
Comptes 701241 : Reversement redevance pollution domestique	2 159 320	2 192 835	2 192 725	2 143 382	2 076 634	2 147 035	3,39%
Comptes 704 : Travaux		314 261	456 921	322 092	454 382	326 874	-28,06%
Comptes 706121 : Revers. Redevance modernisation réseaux collecte	1 370 772	1 368 666	1 411 888	1 433 580	1 417 417	1 575 719	11,17%
Comptes 7064 : location de compteurs - PART FIXE	317 737	401 533	510 000	696 782	691 172	750 500	8,58%
Comptes 7068 : autres prestations de services	54 541	86 646	75 204	75 193	77 024	61 216	-20,52%
Comptes 7088 : autres produits+7084	67 763	93 969	58 667	41 745	55 254	58 076	5,11%
Solde	1 386 672	1 813 106	2 454 272	2 530 014	2 211 525	2 838 656	28,36%
Produits exceptionnels	165 775	17 218	515 978	29 718	364 980	25 436	-93,03%
compte 748 : subvention d'exploitation	123 858	13 036	326 414	12 974	13 245	13 561	2,39%
compte 77 : produits exceptionnels+768+75+6419	41 917	4 182	189 564	16 744	351 735	11 875	-96,62%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	9 098 807	9 550 909	10 321 383	10 095 627	10 261 134	10 493 503	2,26%

4) Les dépenses réelles d'investissement (+ 18,33 %)

Le programme d'investissement 2015 s'élève à **3 396 207 €** soit une hausse de 18,33 %.

C'est le volume d'investissement le plus important réalisé depuis 2008.



Il est constitué majoritairement d'Autorisations de Programme – Crédits de Paiement arrêtés annuellement. Les principales opérations réalisées sont les suivantes :

- Renouvellement des réseaux : **2 402 286 €** (rue Saint Eloi et rue du Nord, rue d'Ostheim, avenue de l'Europe, rue Henner à Colmar, La Forge à Wintzenheim, Grand' Rue et rue Etroite à Turckheim, rue du Pflixbourg à Zimmerbach, rue des Trois Epis à Niedermorschwihr, rue du l'III à Horbourg-Wihr ...);
- Extension des réseaux : **102 872 €** (giratoire route de Colmar à Turckheim, Bangerthuttenweg à Colmar ...).
- Mise en conformité et modernisation des ouvrages : **153 133 €**
- Travaux de branchement au réseau : **626 201 €**.

S'ajoute à ces dépenses d'équipement, le remboursement des annuités d'emprunt pour **150 307 €**.

5) Les recettes réelles d'investissement : 16 800 € (- 25,6 %)

Il s'agit d'une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse destinée à financer des équipements de mesures de turbidité de l'eau de source installés sur les réservoirs de Walbach et de Zimmerbach.

III. LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

1) Affectation du résultat 2015

Le budget de l'assainissement présente un résultat d'exploitation 2015 de **1 988 283,22 €** en augmentation par rapport à 2014 (1 763 518,07 €), et compte-tenu des résultats antérieurs, un résultat cumulé de **4 280 283,93 €**. Le déficit d'investissement de l'exercice et le solde de restes à réaliser d'investissements portent le niveau du besoin de financement à **3 856 520,94 €**. Le solde libre d'affectation qui sera repris lors du BS 2016 est donc de **423 762,99 €**.

Affectation des résultats 2015	Assainissement
Résultat de fonctionnement à affecter (rappel)	4 280 283,93
Besoin de financement de la section d'investissement de l'exercice 2015	1 078 612,50
Résultat global avec déduction du financement section d'investissement	3 201 671,43
Besoin de financement des restes à réaliser pour 2016	2 777 908,44
Besoin de financement minimum	3 856 520,94
ou Ressource de financement	
Affectation totale au compte 1068	3 856 520,94
Solde du résultat non affecté porté en réserve R(001) ou (R 002)	423 762,99
Reprise anticipée de résultat en 2016	-
Montant des restes à réaliser en dépenses de fonctionnement	-
Solde à affecter à des financements ou déficits	423 762,99

L'épargne brute se maintient à un niveau élevé (3,093 M€) et malgré un programme d'investissement important en 2015, le fonds de roulement se stabilise avec une légère augmentation de 49 K€.

2) Les dépenses réelles d'exploitation (- 1,37 %)

En baisse de 1,37 %, elles s'élèvent à **5 586 307 €** (pour 5 663 769 € en 2014).

Budget annexe Assainissement	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2015/2014
DEPENSES D'EXPLOITATION	5 735 339	5 508 623	5 612 121	5 382 928	5 608 327	5 538 754	-1,24%
chapitre 012 : charges de personnel	54 581	55 645	42 364	41 320	38 326	41 641	8,65%
Compte 60 : Achats et variation de stock	84 359	3 060	3 398	2 163	1 810	13 576	649,95%
Compte 61 : sous traitance générale	2 229 004	2 144 490	2 093 860	2 101 300	2 282 940	2 237 396	-1,99%
Compte 61 : services extérieurs et études	4 709	1 588	8 381	43 968	27 042	5 446	-79,86%
Compte 62 : autres services extérieurs	1 514	5 090	213 768	116 185	109 240	120 612	10,41%
Compte 67 et 65 : contribution au SITEUCE et autres charges	3 350 411	3 291 125	3 240 919	3 069 229	3 141 687	3 110 978	-0,98%
Compte 63 : taxe foncière							
Compte 63 : autres taxes	10 760	7 625	9 430	8 762	7 282	9 106	25,04%
Intérêts (frais financiers compte 66)	104 237	79 622	97 359	64 497	55 442	47 553	-14,23%
Autres charges financières dont pénalités actuarielles (article 6)	229 044			27 840			
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 068 620	5 588 245	5 709 479	5 475 265	5 663 769	5 586 307	-1,37%

La contribution au SITEUCE est à nouveau en hausse de 1,5 % après plusieurs années de baisse successives (**3 102 832 € en 2015**, 3 056 169 € en 2014, 3 063 984 € en 2013 et 3 144 990 € en 2012).

3) Les recettes réelles d'exploitation : 8 679 366 € (- 0,5 %)

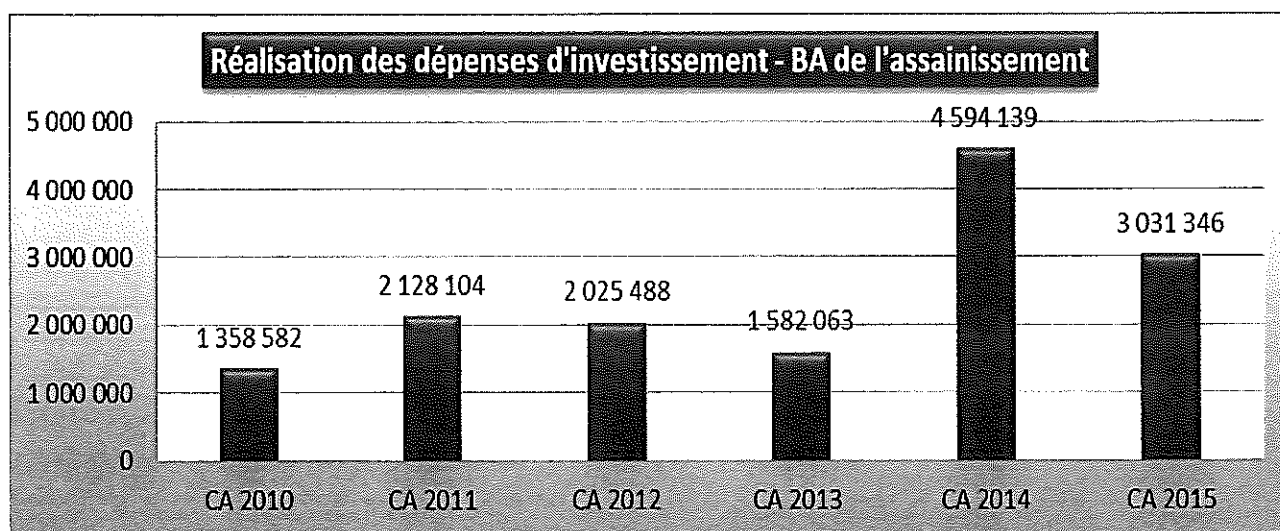
Hors contribution pour eaux pluviales, les recettes d'exploitation diminuent de **0,68 %** après avoir augmenté de 6,59 % en 2014. A noter que l'année 2014 a enregistré un montant exceptionnel de produits résultant des travaux de branchement de 456 912 € (+ 76,5 % par rapport à 2013), ce qui explique cette diminution des recettes constatée cette année.

Budget annexe Assainissement	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2015/2014
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	7 595 399	5 417 154	5 424 842	5 780 879	5 953 258	6 265 100	5,24%
Compte 704 : Travaux		230 713	305 569	258 868	456 912	249 426	-45,41%
Compte 70128 : autres taxes et redevances	195 757	284 783	-8 618				
Comptes 70611 : redevance d'assainissement	4 859 246	4 889 388	5 096 905	5 497 197	5 422 074	550 582	2,75%
Comptes 70611 : <i>PART FIXE</i>						457 360	
Comptes 70611 : <i>PART VARIABLE</i>						4 563 242	
Comptes 70612 : contribution pour eaux pluviales							
Comptes 70613 : Abonnement Assainissement				2 547	63 863	437 916	585,71%
Comptes 7062 : Redevances assainissement non collectif	5 396	9 109	10 430	18 911	3 805	2 225	-41,52%
Comptes 7063 : Contributions eaux pluviales	2 535 000						
Comptes 7068 : autres prestations de services		3 161	20 555	3 355	6 604	4 350	-34,13%
Comptes 7088 : autres produits+70128							
Produits exceptionnels	129 432	2 272 052	2 392 294	2 846 982	2 769 476	2 414 266	-12,83%
compte 748 : subvention d'exploitation+75+76+741	65 893	167 882	113 701	104 528	97 735	80 399	-17,74%
Compte 747 : Contributions eaux pluviales		2 100 000	2 050 000	2 633 000	2 333 000	2 333 000	0,00%
compte 77 : produits exceptionnels+791	63 539	4 170	228 593	109 453	338 741	867	-99,74%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 724 831	7 689 206	7 817 136	8 627 860	8 722 734	8 679 366	-0,50%

4) Les dépenses réelles d'investissement (- 34 %)

Le budget d'assainissement, sans recours à l'emprunt, permet le financement de plus de **3,031 M€** de travaux (4,594 M€ en 2014 qui était une année record).

Même s'il est en baisse de 34 %, ce montant situe les réalisations 2015 à un très bon niveau.



Le programme d'investissement est constitué majoritairement d'autorisations de programme – crédits de paiement arrêtés annuellement, qui ont permis de financer les opérations suivantes :

- Renouvellement des réseaux : **849 667 €** (rue St Michel à Ingersheim, rue de l'Ill à Horbourg-Wihr, Grand' Rue et rue Etroite à Turckheim, secteur de La Forge à Wintzenheim, rue de l'Est, route de Sélestat et place Haslinger à Colmar...);
- Renforcement des réseaux du secteur aval à Wintzenheim : **397 901 €** ;
- Extension des réseaux : **585 836 €** (giratoire route de Colmar à Turckheim, rue de l'Argilière à Wintzenheim, secteurs de Bangerthutten-weg et de Krebs-weg à Colmar ...);
- Ouvrages divers : **24 664 €** (mise en sécurité et modernisation des stations de relevage) ;
- STEP de Jebnheim (fin des travaux) : **376 413 €** ;
- Etudes et diagnostics des réseaux : **68 260 €** ;
- Travaux de branchements au réseau : **462 576 €**.

S'ajoute à ces dépenses d'équipement, le remboursement des annuités d'emprunt pour **328 225 €**.

5) Les recettes d'investissement (- 68 %)

D'un montant de **315 563 €** pour 2015, elles sont constituées de la taxe de raccordement à l'égout à hauteur de **205 458 €** et de subventions perçues de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour **14 961 €** et du Conseil Départemental pour **95 143 €**.

La taxe de raccordement à l'égout est remplacée par la Participation Financière de raccordement à l'Assainissement Collectif (PFAC) pour tous les permis de construire établis après le 1^{er} juillet 2012. La PFAC est imputée en section d'exploitation.

IV. LE BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS

1) Affectation du résultat 2015

Le résultat 2015 de **876 446,61 €** se cumule aux résultats antérieurs cumulés de 6 154 394,56 € pour former un excédent total de **7 030 841,17 €**.

Compte tenu d'un besoin de financement de la section d'investissement en 2015 de 36 632,57 €, d'un solde des restes à réaliser négatif de 460 013,75 € et d'une reprise anticipée de résultat programmée au BP 2016 pour 1 822 400 €, le résultat disponible apparaît pour **4 711 794,85 €**.

Cet excédent doit permettre à Colmar Agglomération de poursuivre la réalisation du programme d'équipements fixé : la construction de la nouvelle déchetterie Europe, l'acquisition et l'enfouissement des conteneurs de tri sélectif, la mise en œuvre de la nouvelle collecte des bio-déchets et la restructuration des locaux du personnel de ce service, sans générer de pression fiscale supplémentaire.

Le taux de la TEOM de 7,95 % est inchangé depuis 2013 et figure parmi les plus faibles de France (le taux moyen national constaté pour les intercommunalités de plus de 50.000 habitants est de 9,97 %).

Affectation des résultats 2015	Gestion des déchets
Résultat de fonctionnement à affecter (rappel)	7 030 841,17
Besoin de financement de la section d'investissement de l'exercice 2015	36 632,57
Résultat global avec déduction du financement section d'investissement	6 994 208,60
Besoin de financement des restes à réaliser pour 2016	460 013,75
Besoin de financement minimum	496 646,32
ou Ressource de financement	
Affectation totale au compte 1068	496 646,32
Solde du résultat non affecté porté en réserve R(001) ou (R 002)	6 534 194,85
Reprise anticipée de résultat en 2016	1 822 400,00
Montant des restes à réaliser en dépenses de fonctionnement	-
Solde à affecter à des financements ou déficits	4 711 794,85

2) Les dépenses réelles de fonctionnement : 9 533 496 € (+ 2,61 %)

Après une légère diminution en 2014, les dépenses augmentent à nouveau en 2015 (+ 242 613 €). Cette évolution résulte :

- de la prise en charge sur 2015 du traitement des déchets ménagers par l'usine d'incinération au titre du mois de décembre 2014 (161 K€). Cette dépense est imputée sur le compte « sous-traitance générale » ;
- de l'augmentation des charges de personnel de 152 479 € due notamment au surcroît d'activité généré par la mise en place de la collecte des bio-déchets ;
- de la baisse des dépenses d'achats, l'acquisition des bio-seaux ayant été réalisée en 2014 (74 000 €), ce poste a enregistré une nette baisse de ses dépenses en 2015.

Budget Gestion des déchets	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2015/2014
DEPENSES D'EXPLOITATION	7 543 267	8 120 831	8 963 413	9 316 164	9 290 883	9 533 496	2,61%
chapitre 012 : charges de personnel	2 226 743	2 351 147	2 504 830	2 592 571	2 713 782	2 866 261	5,62%
Compte 60 : Achats et variation de stock	431 547	602 533	619 294	618 676	803 945	710 531	-11,62%
Compte 61 : sous traitance générale	3 600 364	3 626 340	4 106 155	4 026 492	3 801 338	3 971 098	4,47%
Compte 61 : services extérieurs et études	1 074 980	1 255 080	1 437 572	1 672 279	1 693 119	1 687 796	-0,31%
Compte 62 : autres services extérieurs	196 638	225 183	281 365	385 699	263 542	282 858	7,33%
Compte 67 et 65 : charges exceptionnelles et imprévues	7 529	52 983	7 367	13 133	5 912	6 284	6,30%
Compte 63 : impôts et autres taxes	5 465	7 566	6 831	7 314	9 245	8 667	-6,25%
Intérêts (frais financiers compte 66)	47 656						
Autres charges financières dont pénalités actuarielles (article 668)							
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 590 923	8 120 831	8 963 413	9 316 164	9 290 883	9 533 496	2,61%

3) Les recettes réelles de fonctionnement : 11 456 894 € (+ 3,53 %)

Cette hausse (+ 390 830 €) provient essentiellement de deux postes :

- la TEOM : + 168 914 € (cf l'explication ci-dessous)
- les subventions d'exploitation : + 177 900 €. Le montant des aides d'Eco Emballage a connu une baisse importante en 2014 (- 298 K€) par rapport en 2013. Pour l'année 2015 les aides d'Eco Emballage retrouvent un niveau plus normal et s'élèvent à 1 241 211 € (1 059 314 € en 2014), soit + 182 K€.

La hausse plus importante des recettes par rapport aux dépenses permet ainsi d'améliorer l'épargne nette à **1 923 398 €** contre 1 775 182 € en 2014.

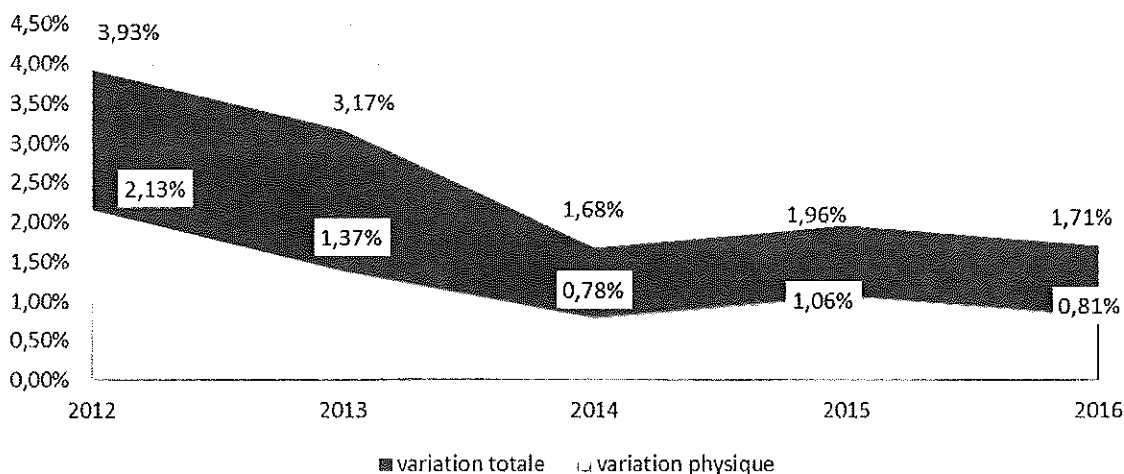
Budget Gestion des déchets	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2015/2014
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	8 820 583	9 032 566	9 526 486	9 571 109	9 742 860	9 958 196	2,21%
Comptes 7030 : vente de produits dont verre + 704	202 440	77 323	76 924	79 979	91 184	89 222	-2,15%
Comptes 7031 : vente de papiers	192 783	418 280	333 846	222 910	234 338	247 751	5,72%
Comptes 7060 : TEOM	7 600 992	7 730 570	8 522 819	8 886 856	9 037 237	9 206 151	1,87%
Comptes 7061 : redevance location poubelles	16 369	18 398	19 396	14 542	14 778	13 832	-6,40%
Comptes 706 : participations, produits divers, déchetteries	163 828	374 357	295 591	179 972	168 720	201 888	19,66%
Comptes 708 et 707 : autres produits	644 171	413 637	277 910	186 850	196 604	199 353	1,40%
Produits exceptionnels	1 184 640	689 418	2 496 071	1 910 129	1 323 205	1 498 697	13,26%
compte 748 : subvention d'exploitation+74711	920 252	615 569	2 421 050	1 468 786	1 220 956	1 398 856	14,57%
compte 77 : produits exceptionnels+75+6419	264 388	73 849	75 021	441 344	102 249	99 842	-2,35%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 005 223	9 721 983	12 022 557	11 481 238	11 066 064	11 456 894	3,53%

Le produit de la TEOM augmente de + 1,87 %

Les bases de la TEOM, qui sont assez similaires à celles de la taxe foncière sur les propriétés bâties des communes, ont augmenté globalement de 1,96 % soit une variation physique de près de 1,06 %. Le taux de TEOM est resté le même à 7,95 %.

Le produit de la TEOM à périmètre constant a donc augmenté de 1,96 %, soit + 0,177 M€ (hors régularisations des années antérieures).

évolution des bases de TEOM



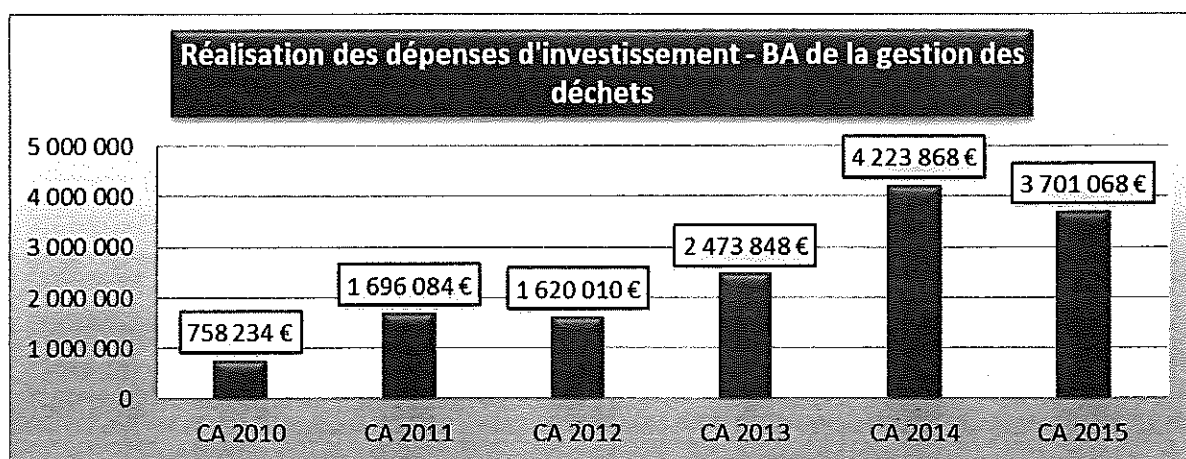
4) Les dépenses réelles d'investissement (-12,4 %)

Le programme d'équipement s'élève à **3 701 068 €**, en diminution de 12,4 % après une nette augmentation en 2014 due aux travaux sur les déchetteries du Ladhof et de Horbourg-Wihr.

Les dépenses d'investissement de 2015 concernent en grande partie les études et travaux relatifs aux réhabilitations et constructions des déchetteries de Colmar Agglomération selon la répartition suivante :

- Déchetterie Europe : **90 612 €** ;
- Déchetterie Ladhof : **1 224 525 €** ;
- Déchetterie Horbourg-Wihr : **336 942 €**.

Par ailleurs, la poursuite de l'enfouissement des conteneurs de collecte sélective (travaux d'enfouissement et acquisition des conteneurs) a été réalisée pour **861 148 €** et une benne OM a été acquise pour **254 746 €**.



5) Les recettes réelles d'investissement (- 33,75 %)

Les recettes s'élèvent à **310 500 €**, en diminution de 33,75 %.

Elles sont constituées des subventions de l'ADEME pour 217 500 € au titre de la réhabilitation et la construction des déchetteries de Horbourg-Wihr et du Ladhof, et du conseil départemental du Haut Rhin pour 93 000 € pour l'enfouissement des conteneurs.

Le solde du financement du programme d'investissement est assuré uniquement par l'autofinancement dégagé par les excédents antérieurs cumulés.

V. LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

1) Affectation du résultat 2015

L'excédent de fonctionnement pour 2015 est de **560 895,13 €** (le résultat 2014 était déficitaire de 25 200 €). Cumulé aux résultats antérieurs, le résultat final est de **2 007 831,99 €**.

Affectation des résultats 2015	Transports urbains
Résultat de fonctionnement à affecter (rappel)	2 007 381,99
Excédent de la section d'investissement de l'exercice 2015	1 185 915,40
Résultat global	3 193 297,39
Besoin de financement des restes à réaliser pour 2016	284 468,63
Ressource de financement	901 446,77
Affectation totale au compte 1068	
Solde du résultat non affecté porté en réserve R(001) ou (R 002)	2 908 828,76
Reprise anticipée de résultat en 2016	-
Montant des restes à réaliser en dépenses de fonctionnement	-
Solde à affecter à des financements ou déficits	2 908 828,76

La section d'investissement, avec un résultat de l'exercice de 115 982,49 €, présente un excédent cumulé de **1 185 915,40 €** fin 2015, la ressource de financement totale est donc de **3 193 297,39 €**. Mais le besoin de financement des restes à réaliser diminue ce montant, d'où une ressource de financement globale de **2 908 828,76 €**.

Avec aucun besoin d'affectation nouvelle, l'excédent global de fonctionnement de **2 007 381,99 €** est entièrement reporté en fonctionnement (002).

2) Les dépenses réelles de fonctionnement : 6 211 466 € (+ 1,05 %)

Ce poste intègre depuis l'exercice 2013 le changement de fonctionnement dû au nouveau contrat de délégation de service public auprès de la TRACE qui garde les recettes de billetterie, Colmar Agglomération ne versant que la différence des charges d'exploitation, et non plus comme auparavant, le montant total de ces charges.

Par ailleurs Colmar Agglomération conserve en tant qu'autorité organisatrice, l'encaissement du versement transport.

La hausse des charges de personnel de **121 232 €**, principale cause de l'augmentation des dépenses de fonctionnement, correspond au transfert de la Ville de Colmar vers Colmar Agglomération de 6 agents mis à disposition de la STUCE à compter du 1^{er} juillet 2015.

Budget annexe Transports urbains	TTC à compter de 2013						
	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2015/2014
DEPENSES D'EXPLOITATION	7 630 342	7 658 469	8 161 248	5 733 619	6 146 897	6 211 466	1,05%
chapitre 012 : charges de personnel	35 157	33 889	32 769	35 104	36 067	157 299	336,13%
Compte 60 : Achats et variation de stock	0	790		238			
Compte 61 : sous traitance générale	7 278 580	7 440 590	7 904 279	5 599 560	5 987 573	5 929 071	-0,98%
Compte 61 : services extérieurs et études	18 663	16 961	8 566				
Compte 62 : autres services extérieurs	50 507	58 263	111 766	24 879	19 811	15 385	-22,34%
Compte 67, 65, 73 : charges exceptionnelles	11 748	428	889	177	138	117	-15,13%
Compte 67 : subvention exceptionnelle	50 000	25 000	25 000		11 909	24 473	105,50%
Compte 73 : restitution de taxe VT	185 671	82 545	77 980	73 662	91 398	85 121	-6,87%
Compte 63 : charges de gestion	17	3					
B) Remboursement de la dette	0	0	0	0	0	0	
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 630 342	7 658 469	8 161 248	5 733 619	6 146 897	6 211 466	1,05%

3) Les recettes réelles de fonctionnement : 7 574 881 € (+ 8,26 %)

Budget annexe Transports urbains	TTC à compter de 2013						
	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2015/2014
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	8 632 711	8 439 584	9 141 047	5 587 577	6 630 866	7 255 415	9,42%
Comptes 7061 : transports de voyageurs	1 838 840	1 748 000	1 993 066	-96 097			
Comptes 7068 : services accessoires	62 894	49 574	43 448	45 000	64 132	36 266	-43,45%
Comptes 734 : versement transport	5 775 043	5 905 789	6 432 282	5 603 938	6 489 446	6 764 428	4,24%
Comptes 774 : subvention d'équilibre bdg gal CAC	370 000	420 000					
Comptes 708 : autres produits +75+77+703+6419	585 934	316 221	672 250	34 736	77 289	454 721	488,34%
Produits exceptionnels	638 375	651 672	652 855	282 267	366 023	319 466	-12,72%
compte 7471 : DGD	172 582	172 582	172 582	172 582	172 582	172 582	0,00%
compte 7473 : subvention d'exploitation Dépt	172 794	176 348	196 457	109 685	193 442	146 884	-24,07%
compte 7475 : subvention d'exploitation SITREC	292 999	302 742					
compte 7475 : subvention d'exploitation CCPRB			283 816				
compte 7475 : subvention exceptionnelle							
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	9 271 086	9 091 256	9 793 901	5 869 844	6 996 890	7 574 881	8,26%

Les recettes augmentent donc de **577 991 €** pour trois raisons :

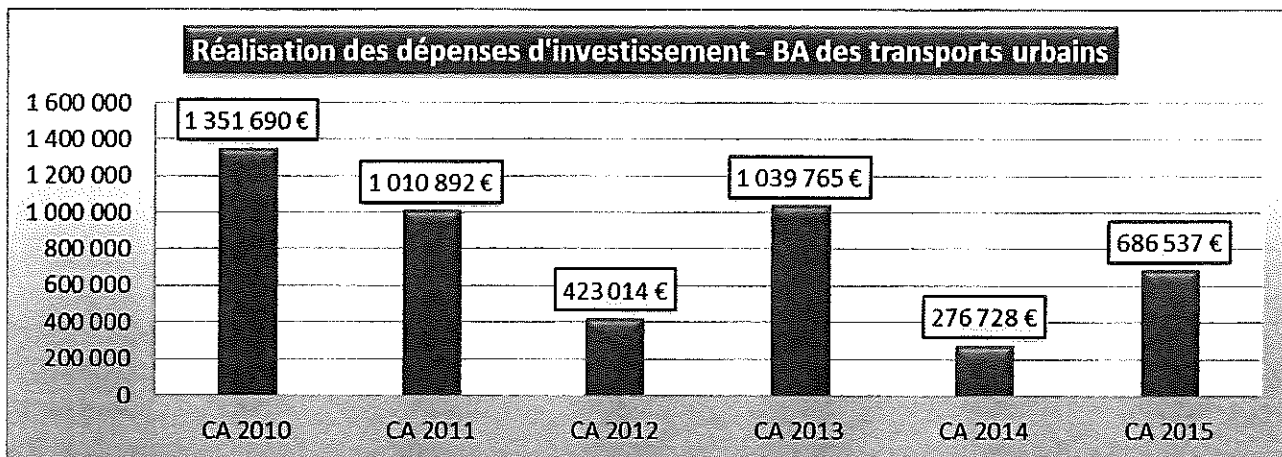
- l'effet de la hausse de la taxe de versement transport en 2015 de 0,60 % à 0,65 %, soit un produit supplémentaire de 274 983 € ;
- la facturation à la STUCE de la mise à disposition du personnel pour le 2^{ème} semestre 2015 pour un montant de 106 220 € (cf dépenses de fonctionnement) ;
- le produit des redevances sur les panneaux publicitaires des abribus : 283 000 €.

Ces produits supplémentaires sont cependant atténués par la baisse de la subvention d'exploitation du Conseil départemental du Haut Rhin (- 46 558 €) et des remboursements de TVA moins importants en 2015 (- 61 000 €).

4) Les dépenses réelles d'investissement (+ 148 %)

Avec un programme de près de **0,687 M€**, le financement des investissements a été intégralement autofinancé à l'aide d'une épargne nette s'élevant à **1 363 415 €**.

Ce programme est principalement constitué des travaux pour la mise en accessibilité des arrêts de bus pour **602 179 €**.



VI. LE BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS

Aucun mouvement n'a été réalisé en 2015 sur ce budget qui n'avait pas fait l'objet d'inscriptions budgétaires lors du vote du budget primitif 2015, sachant que les opérations qui se poursuivent (loyers restaurant, redevances d'occupation, taxes foncières) sont comptabilisées au sein du budget Principal conformément à la disposition mentionnée au Titre 1 de l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux indiquant que « pour les services concédés, il n'y a pas lieu d'individualiser budgétairement les opérations qui ne retracent que les relations comptables avec le concessionnaire ».

VII. LES BUDGETS ANNEXES DES ZONES D'ACTIVITES

ZA des Erlen :

La valeur des terrains en stocks pour la ZA des ERLÉN à fin décembre 2015 était de **1 102 005 €** (pour un stock initial de 1 219 178 €), d'où une variation de **117 172 €** qui correspond au résultat sur la vente des terrains commercialisés.

ZA de Horbourg et Sainte-Croix-en-Plaine :

A la fin 2015, la valeur des terrains en stocks pour les ZA de Horbourg-Wihr et de Sainte-Croix-en-Plaine est de **405 924 €** pour une valeur initiale de 427 305 € au 31/12/2014 d'où une variation de **21 381 €**. Cette variation correspond, d'une part aux dépenses d'aménagement des terrains pour un montant de 294 455 €, et d'autre part à des recettes liées à la vente des terrains commercialisés pour un montant de 300 471 € et à des produits divers pour un montant de 15 365 €.

Compte tenu des explications présentées ci-dessus, il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir adopter la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après s'être fait présenter le compte administratif établi par Monsieur le Président de Colmar Agglomération et dont les résultats d'exécution sont conformes au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier Principal,

Considérant que Monsieur Gilbert MEYER, Président, a régulièrement administré au cours de l'exercice 2015 les finances de Colmar Agglomération en titrant l'ensemble des recettes afférentes à l'exercice et en ordonnant toutes les dépenses ayant fait l'objet d'un service fait,

Vu les explications qui précèdent,

Vu l'avis de la Commission de l'administration générale en date du 30 mai 2016,

Après en avoir délibéré

APPROUVE

L'ensemble de la comptabilité de l'ordonnateur soumise à son examen.

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser et **ARRETE** leur solde global à un besoin de financement de 3 286 359,53 €, tels que détaillés ci-dessous :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Principal	6 002 056,39	5 978 940,20	23 116,19
Budget annexe Eau	1 620 000,00	1 407 084,90	212 915,10
Budget annexe Assainissement	403 000,00	3 180 908,44	-2 777 908,44
Budget annexe Gestion des déchets	1 037 822,66	1 497 836,41	-460 013,75
Budget annexe Transports Urbains	118 290,77	402 759,40	-284 468,63
TOTAL	9 181 169,82	12 467 529,35	-3 286 359,53

AFFECTE

Les résultats des différents budgets au compte 1068 « excédents d'investissement capitalisés », de la manière suivante :

- Budget général : 4 906 879,03 €.
- Budget annexe de l'eau : 1 654 137,46 €.
- Budget annexe de l'assainissement : 3 856 520,94 €.
- Budget annexe de la gestion des déchets : 496 646,32 €.
- Budget annexe des transports urbains : /.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2015 définitivement closes et les crédits non reportés annulés.

DONNE

Décharge à Monsieur le Président de Colmar Agglomération pour sa gestion de l'exercice 2015 conformément à l'article 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Président

ADOPTÉ



Le caractère exécutoire du présent acte est certifié.

Pour ampliation conforme
Colmar, le 20 JUN 2016

Directeur Général des Services

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800726-20160620-CC01160616-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/06/2016

Publication : 21/06/2016